



Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste

Magazine n° 94

N° 94
Juillet 2005
Prix de vente du numéro : 2 €

Revue trimestrielle

APRÈS CONGRÈS

SOMMAIRE

Edito

LE CONGRES 2005... ET APRÈS !!!

Conformément aux statuts, les représentants de l'ACE se sont réunis en Congrès du 2 au 4 mai dernier au village Azuréva de Roquebrune.

Ce fut une occasion de débats intenses entre nous et de questions pertinentes posées aux représentants du Siège.

JP BAILLY, Président du Groupe La Poste, avait tenu à intervenir dès le début de nos travaux et à réaffirmer le rôle primordial du chef d'établissement et la confiance qu'il plaçait en nous.

Raymond Redding pour le courrier, Christian Kozar pour le Réseau Grand Public et Patrick Werner pour la Banque Postale ont levé quelques parties du voile recouvrant encore des projets novateurs qui verront le jour prochainement.

Comme à leur habitude, les collègues n'ont pas manqué d'interroger nos interlocuteurs et l'ACE d'affirmer ses positions.

Une certitude cependant: le métier de manager opérationnel subit de profondes modifications.

Des phrases et mots forts ont été prononcés: «confiance - responsabilisation - rendons les clés aux chefs d'établissement - faites la révolution».

Qu'en restera-t-il demain ?

Ensemble, veillons que ces volontés ne soient pas dévoyées sur le terrain.

Doris STEBIG
Président national ACE

votre enfant a 20 ans

Vous avez toujours protégé l'enfant qu'elle était...

Alors, l'année de ses 20 ans pensez à son adhésion.



La MG, une référence pour toute la famille



EN DIRECT AVEC LES PATRONS DE LA POSTE

Pour son 58ème Congrès, l'ACE fait le plein de ses invités de marque

Afin de faciliter la lecture de cet article consacré aux échanges avec les différents patrons de La Poste, le présent résumé a été construit pour chaque intervention sous la forme : A, B, C.

A - Ce qui a été dit. **B - Les conséquences pour les CE.** **C - Le point de vue de l'ACE.**

COUP D'ENVOI AVEC UN PRESIDENT CONFIANT EN SES MANAGEURS ....

Propos pris sur le vif

A - Doris Stebig : Rappelle au Président Jean-Paul Bailly, son discours de Ronce-les-Bains en juin 2003 : les espérances soulevées alors …et celles d'aujourd'hui, largement déçues.

Il met en évidence le danger des interprétations managériales des hiérarchiques et notamment le problème de la traduction effective de la stratégie sur le terrain, avec ses contradictions voire ses dérives.



Le Président J.P. BAILLY s'adresse aux congressistes

Président Bailly : «C'est un Congrès important pour moi, car avoir en direct les représentants nationaux de l'ACE est un atout».

La stratégie de La Poste est claire et tous les projets sont sous pilotage «Chacun au cœur du projet», nos résultats sont encourageants en 2004 «une vraie fierté» : une dynamique profonde de transformation est en cours et celle-ci doit nous mener à la réussite.

La Poste demeure le Service public contemporain préféré des Français ; le leader européen le plus performant grâce à tous. Le socle du développement est constitué avec 4 chantiers : Courrier, Colis, Réseau, Services Financiers et des investissements de plus de 1 milliard d'euros par an.

La concertation avec les élus «nos alliés» a été ratifiée dans un accord officiel avec les Maires de France en 2004.

«Notre Banque postale est une formidable victoire» qui va peser durablement sur l'avenir des SF et du Réseau. Ce dernier va connaître une modernisation sans précédent, essentielle à l'accueil de nos clients, à l'amélioration des conditions de travail et à l'autofinancement du changement…

B - Ce qu'attend le Président Bailly des CE ? :

Que nous soyons des acteurs majeurs de la modernisation de nos organisations «plus performantes» et surtout plus qualifiantes pour les gens qui y travaillent.

La meilleure façon d'y arriver : plus d'écoute des clients sur leurs attentes nouvelles.

Des moyens supplémentaires seront dégagés, et il faut s'appuyer sur les postiers, en les impliquant. Le développement des compétences et la collaboration entre les métiers sont des gages de succès pour «une Poste qui gagne».



Un extrait du discours du Président Bailly :

«Ce que j'attends de vous ».

1) Modernisez vos organisations :

En vous appuyant sur :

- ❖ Les Clients (nouveaux horaires, nouveaux services, Q.S. …)
- ❖ Les Postiers (écoutez-les, associez-les aux décisions …)
- ❖ Les Elus (ils peuvent être vos alliés)

2) Donnez du sens :

- ❖ Ne soyez pas empêtrés dans le quotidien.
- ❖ Si blocage, revenez sur le pourquoi.
- ❖ Face à une revendication : quel est le vrai problème ?

3) Travaillez en équipe : la collaboration.

- ❖ Entre vos collaborateurs
- ❖ Entre les métiers : Grand-Public et Courrier
- ❖ Avec les fonctions d'expertise : D.D., Groupement, Centre d'expertise.



«Une véritable décentralisation de haut en bas» avec deux mots clefs «participation et collaboration».

….. Face à une salle impatiente

C- ACE : Quelles réponses à nos interrogations sur la pression commerciale en hausse, le reporting en retour, la qualité de service en baisse, l'encadrement en bureau sans cesse remis en cause….?

Président Bailly : «Je suis attentif à ce que le CE puisse être la brique de base, avec des marges de manœuvre suffisantes à de bonnes conditions de réussite. Personne ne doit rester au bord du chemin». Le président déclare suivre personnellement ce dossier.

«Faites preuve d'impatience avec l'esprit d'avancer»

ACE : Doris Stébig insiste sur les interprétations locales de la stratégie : «Qui est chargé de vérifier que les directives du Siège sont bien appliquées sur le terrain ?».

Pourquoi les chefs de projet reçoivent-ils des dossiers tout bouclés ?

Pourquoi sont-ils évincés une fois leur projet mis en place ? Face à tous ces exemples, la surprise du président est réelle -lui qui dit rencontrer des chefs de projet heureux-.

A sa question «Est-ce l'exception ou le quotidien ?» A l'unanimité la salle répond que «Cela est notre quotidien» …. *Message clair exprimé par l'amicale.*

Président Bailly : «Les premiers Chefs de Projet commencent seulement à comprendre ce qu'est la Responsabilité des Managers (RDM) : avec des objectifs négociés, des moyens, des marges de manœuvre.»

Bernard Bonneton (Directeur exécutif) : «Votre impatience fait plaisir, RDM est passée, Je fais les mêmes constats que l'ACE : il faut inverser la mécanique, et cela ne se fait pas assez vite ». *Le principe de subsidiarité et RDM sont donc bien réaffirmés….*

La parole donnée aux retraités

Marc Daigneau, Président des Retraités :

«Que comptez-vous faire M. Bailly, pour redonner confiance aux retraités et aux futurs …. retraités ? Allez-vous comme à France-Telecom restituer les avantages perdus cet hiver et réinstaurer la confiance de tous ?

Président Bailly : «C'est une question difficile, liée à une problématique comptable, mais nous espérons de nouveaux dispositifs compensatoires avec l'Établissement de Crédit Postal (ECP).» *Affaire à suivre pour l'ACE car aucun engagement n'est pris ….*

A l'attente des CE, le Président répond par la confiance

Mots de fin «Je vous remercie pour votre engagement ainsi que tous les acteurs qui s'investissent pour une Poste qui réussit. Je vous demande de continuer à travailler dans le dynamisme et je vous renouvelle ma confiance».

Doris Stebig conclut : «Merci Président Bailly, pour votre présence et votre intervention, les Chefs d'établissement sont toujours prêts à servir loyalement mais à condition que vos promesses soient tenues ! ».



LE COURRIER

Des enjeux de mutations fortes et rapides

Intervention de Raymond Redding, directeur du courrier.



Raymond REDDING, directeur du courrier

A- «Nous formons une vraie communauté, nous partageons ce qui va bien -nos projets- mais également ce qui va mal. Je pense en particulier à la disparition de deux de nos camarades : un facteur tué pendant sa tournée et un ancien CE amicaliste». A sa demande, une minute de silence est observée.

«Nous avons 4 questions à nous poser ; si une seule réponse est positive, alors nous encourrons une crise grave» Et c'est le cas pour les 4 réponses….

- Risque technologique : Cette année 4 millions de déclarations d'impôts ont été télé déclarées, et 4 millions d'euros perdus pour notre CA.
- Risque réglementaire : Au 01.05.2006, 46 % de notre CA sera en concurrence.
- Risque concurrentiel fort : La Poste allemande vient de racheter un routeur français «Coba».
- Oui, la crise économique est désormais récurrente.

«Nous n'avons pas peur» car le projet industriel en CTC va être prolongé, le métier de la distribution profondément modifié.

Dès le 8 mai une grande campagne de publicité va expliquer à nos clients comment nous évoluons : un changement radical d'image notamment envers les entreprises, avec le facteur comme fer de lance d'une politique plus défensive et «l'attachement au papier» de 63 millions de français

…et un projet majeur avant tout managerial

B- Les CE vont endosser un rôle managérial fondamental : 3000 personnes vont être concernées. Il est impératif que «chaque patron» sache ce qu'il doit faire pour progresser, «progression individuelle a minima» et être à 80 % dans la cible. Nous ne recherchons plus la perfection.

R. Redding : «Sur cette responsabilité accrue des CE, nous travaillons avec Pascale Cozon, ma secrétaire et le représentant de votre association, Doris Stebig (conférence téléphonique tous les lundis).»

C- L'ACE revendique plus de latitudes sur le contrat de développement qu'elle préconise à un horizon pluriannuel : «c'est oui» déclare R. Redding.

Comme chaque entité n'est pas au même niveau, l'ACE demande une progressivité, à un rythme différent et négocié.

Doris Stebig insiste auprès du Directeur du Courrier afin de ne pas oublier la rémunération globale des CE et les bilans de compétences. Il s'étonne que ces derniers soient parfois restitués aux DGP avant les CE concernés : il faut inverser cette tendance de «dérive managériale». Ceci a été adopté.

Nous sommes ambitieux

«Dégageons encore plus de marge brute notamment en matière d'emplois, de véhicules, de qualité… et pour obtenir des moyens, rien n'interdit de vendre son projet à son patron… ». Il renvoie aux départements le soin de trouver des solutions en matière d'équipements en téléphones ou véhicules.

Sur les concurrences de périmètre d'action «85 millions de CA en zone d'incertitude» ; le client doit «choisir son canal» : à nous de nous adapter.

Sur les bureaux mixtes «il faut aller vite».

Sur les accidents et le risque lié aux augmentations de travaux extérieurs, l'amicale pose une nouvelle fois la raréfaction de l'encadrement «la problématique des organisations est cruciale mais il faut avancer..».

«Nous avons une stratégie ambitieuse, les réformes sont énormes et rapides, nous sommes en train de devenir une entreprise de référence admirée, en termes d'évolution» et «les accords locaux doivent constituer la dynamique de la décentralisation.»

Là encore Doris Stébig réaffirme la loyauté des CE et enfonce le clou des «filtres hiérarchiques intermédiaires».



CHRISTIAN KOZAR, DIRECTEUR DU GRAND PUBLIC

Promoteur du réseau du futur

«Je rêve d'un monde où les chasseurs de tête viendraient chercher à la Poste…»

A- Les qualités importantes qui sont reconnues à La Poste le sont à des degrés divers :

- Ses valeurs, son éthique : «acquises »
- Sa dimension commerciale et le management des hommes : «un peu juste». Depuis 7 ans, le bilan est catastrophique : un million de clients en moins dans les bureaux.

Encore plus inquiétant car il engage l'avenir : les 14-24 ans ne nous connaissent pas. Or nous avons un outil formidable : le Réseau.

C'est pourquoi la Poste va créer des nouveaux points de contact, et des bureaux dans de nouvelles zones. Avec l'éclairage d'un bureau pilote à Paris qui servira de référence nationale : il sera constamment remanié pour coller de plus en plus finement aux attentes de nos clients et impulser le bureau du futur dans un programme de rénovation sans précédent… Il s'agit réellement de «changer d'époque».

B- Et pour accueillir nos clients, une nouvelle fonction d'accueil sera créée, passage obligé pour les jeunes cadres et donc les CE.

Afin de rentabiliser le réseau de nouveaux services vont voir le jour rapidement (développement de photos numériques, vente de billets de voyages, parcs d'attractions….) et certains équipements sont d'ores et déjà opérationnels : les écrans plats de guichets.

Dans le Contrat Global de Performance des CE, 4 points seront incontournables :

1) Pas de création d'enseigne nouvelle.
2) La responsabilité locale de la masse de travail.



Christian KOZAR, directeur du Grand Public

3) «Vous devrez dégager de la marge».
4) L'organisation de la zone de chalandise : «Vous devenez le vrai patron. Mais attention, ce ne sera pas facile, et nul ne sera obligé de se lancer, mais une fois le choix opéré, il faudra que ça marche. Vous représentez les CE, êtes-vous prêts ?» (Dixit C.Kozar).

Un projet à réguler sur le terrain

Pour remettre les pendules à l'heure, un point pluriannuel avec les DLP et les DGP, se tiendra : le premier du genre, le 17 mai prochain.

«Ceux qui vont se lancer vont bénéficier d'un dossier social unique»

Jean Yves Thepaud, responsable du dossier vient présenter le dossier Terrain* :

Le socle sera constitué par les 3-3 avec 40 % des projets Terrains mis en place dès 2005.

Les bureaux mixtes ? L'ACE propose que les CE aient le choix de partir au courrier ou non. Un accord exceptionnel vient d'être trouvé pour maintenir le logement : pendant combien d'années ? Réponse à suivre pour l'amicale…

«35 % des Terrains ne dépasseront pas 5 agents, et 70 % auront moins de 10 agents. A ce jour, 25 % des établissements sont en III3, demain ce sera 70 %.

Notre ambition 2005 : 40 % des Terrains en place. Concrètement 5 à 6000 Terrains au total. Le périmètre de chaque Terrain est en cours de discussion avec les élus.»

C- Intervention de Robert Villani (DRH Réseau) :

«Qu'est-ce que cela change pour les Postiers ? Nous avons 3 mois pour présenter notre projet et un dossier va être envoyé dès cette semaine au domicile de tous les agents : ce grand chantier, qui a été vu avec l'ACE concernera la carrière, la rémunération globale, la responsabilité, la formation. Maître mot : «la revitalisation du métier».

Pour les comblements de poste des CE - classe III, la règle générale est que le CE en place est nommé s'il est de niveau égal ou N-1, sans appel à candidature.

- pour le passage de la classe III 3 à IV, la règle est l'appel à candidature. Le CE en place (III 3) peut répondre à l'appel à candidature.

- pour la classe IV, la règle est l'appel à candidature. Le CE en place peut répondre à l'appel à candidature.

Doris Stebig : «Je demanderai aux Présidents de départements de me faire remonter les cas qui nous semblent litigieux.»

Remettre les pendules à l'heure le 17 mai 2005

ACE «Qui décide de la répartition des objectifs des conseillers? »

C- ACE Dijon, témoignage «J'ai reçu un dossier de données terrain et trois jours après, le département a supprimé deux emplois

Réponse M. Kozar «Vous avez raison mais… laissez moi arriver ».

Réponse «Il y a une ligne hiérarchique. Ce qui va être fait c'est de fixer au 3/4 les incontournables par ligne. Ne croyez pas que l'on puisse tout faire. Chacun sa responsabilité».

Christian Kozar : «Je vais réunir le 17 mai tous les Directeurs de La Poste et je

* TERRitoire d'Attractivitéet d'INitiative (ex zone de vie)





Patrick WERNER, Directeur des Clientèles Financières et de l'ECP

leur transmettrai toutes vos remarques sur des cas précis remontés par l'ACE, Je mettrai les pendules à l'heure. Et je vous rassure, le nombre de CE dans l'avenir sera supérieur à celui d'aujourd'hui !

Doris Stebig : «Chiche, l'ACE fera les comptes !» car ni M.Redding, ni M.Kozar n'ont promis de mettre un CE dans chaque établissement.

«La sérénité est préférable à un avenir trop radieux»

L'ACE a obtenu que 12 collègues puissent participer à cette remise au point générale du 17 mai.

LA BANQUE POSTALE ET LA CONVICTION DE PATRICK WERNER

Patrick Werner, Directeur des Clientèles Financières et de l'établissement de Crédit Postal (ECP)

A- «Depuis que je suis arrivé à la Poste, je suis convaincu de cette création et c'est capital que l'on se comprenne et que l'on sache s'en parler».

1) Pourquoi la Banque ? C'est une formidable chance dans l'évolution des métiers de la Poste.

Au moment de la baisse du CA courrier, il ne peut y avoir de développement de La Poste sans celui des Services Financiers (SF), (70 % de l'activité d'une grande majorité des bureaux de Poste) et du crédit, sans l'assise de l'ECP.

C'est nous faire «entrer dans la cour des grands» du monde bancaire.

2) Quelle banque ? Une banque Postale, avec son identité propre : à 100 % comme les autres pour les règles bancaires, et à 100 % différente pour le positionnement stratégique sur le marché, dans le respect des règles postales.

C'est un véritable booster de performance pour accéder à la gamme complète de services.

«Fondamentalement nous défendrons l'accueil de tous les clients pour réaliser la plus grande banque de détail» au contraire des autres qui pratiquent la sélection des clients…

3) Comment la fait-on ? : Par un processus opérationnel (projet ECP 2005) et un autre juridique (Article 8 de la loi postale) : au plus tard le 1 janvier 2006.

A l'ECP seront transférés : la CNE (hors Livret A), les biens, les droits et obligations en filialisant ses SF.

Y seront rattachés, les RDCSP (Responsable Des Canaux Spécialisés en patrimoine), RDCSI (Responsable Des Canaux Spécialisés en Immobilier), 200 COP (Contrôleur Opérationnel de Premier niveau) bancaires en sus des COP grand public, 40 auditeurs de la banque.

B- Quel sera le rôle des CE dans l'ECP ?

«La Banque vivra avec les acteurs de La Poste, et j'attends de vous que vous la mettiez en place d'ici le 31.12.2005 avec un impératif «rien ne doit changer pour le client ».

Concrètement, il y a 1500 références d'imprimés à changer, et un professionnalisme à optimiser.

Pour la sécurité et notre crédibilité, les CE doivent renforcer leurs contrôles de 1er niveau dans leurs établissements (Tracfin, risque pénal), conforter la qualité de nos ventes pour assurer un développement SF durable et une fidélisation accrue.

Il s'agit de reconstituer tout un nouveau matériel d'exploitation dans les règles.

Quels intérêts pour les Postiers d'aller vers l'ECP ? Les personnels seront-ils sous contrat avec l'ECP ? (Cofis, CRSF).

Réponse de P. Werner : «Les personnels resteront dans La Poste, seul le crédit sera transféré dans le bilan de l'ECP. Demain, nous organiserons des parcours professionnels plus formalisés et plus motivants au travers de conventions de mobilité et de promotion.»

C- Doris Stebig «Les CE auront-ils plus d'initiatives ?»

Réponse «A défaut d'avoir des outils tel le fichier des interdits bancaires, il va être mis en place un système de scoring… »

ACE Vendée «Comment le CE peut-il assurer sa charge qui s'alourdit tout en demeurant acteur principal de cette réforme ?

P. Werner «En introduisant plus de méthode, de la simplicité…. D'ailleurs un chantier s'intitule «Simplifions la Poste».

Christian Le Foulgoc, Liace Ouest
Annie Bozzola, Liace Paris



TRAVELLING SUR ROQUEBRUNE
(Le Congrès vu par un Délégué départemental)

J'ai trouvé une ACE vivante, forte, respectée, écoutée mais pas toujours entendue, consciente de ses diversités et de ses faiblesses mais prête à relever le défi lancé par nos dirigeants : dialogue et confiance.

1 - Une ACE vivante et forte

150 chefs d'établissement représentant 5400 adhérents actifs se sont réunis pendant trois jours en compagnie d'une cinquantaine de retraités pour plus de 2000 cotisants.

Malgré la baisse du nombre des bureaux le nombre d'adhérents a progressé de 2 % en 2004. 24 audiences ou rencontres avec le siège se sont déroulées en deux ans.

Des commissions qui fonctionnent plutôt bien comme le Courrier qui a travaillé sur le service auto ou COCKPIT (tableau de bord uniformisé pour toutes les entités courrier) ou la commission RH qui suit de nombreux dossiers individuels concernant des collègues, et d'autres qui sont plus en difficulté comme le réseau en raison des changements d'interlocuteurs ou la communication en raison de la faible mobilisation des collègues.

Le site de l'ACE par exemple est peu visité alors qu'il est le plus réactif en matière de diffusion de l'information.

2 - Respectée

Les quatre plus hauts dirigeants de La Poste se sont déplacés souvent accompagnés d'une partie de leurs équipes.

Chacun d'entre eux a répété l'importance des CE dans les démarches de changement engagées dans tous les métiers.

3 - Ecoutée mais pas toujours entendue

Jean-Paul BAILLY, Raymond REDDING, Christian KOZAR, Patrick WERNER ont souhaité que l'ACE soit consultée sur les évolutions en cours, et qu'elle s'exprime librement.

Le Président a rappelé le chemin parcouru ensemble depuis ces dernières années et s'est dit confiant dans la réussite de La Poste à l'horizon 2010. Il a souligné que les 4 métiers de La Poste sont engagés dans des chantiers de changement sans précédent et qu'il comptait sur les CE pour être des moteurs de ces changements.

Toutefois, questionné par Doris STEBIG, réélu Président National de l'ACE pendant le congrès, sur le fossé grandissant entre le Siège et la réalité de la vie des CE sur le terrain, le Président a reconnu qu'il y avait quelquefois des dérapages. Même s'il a rappelé qu'il était d'accord pour donner plus de moyens en échange d'engagement pour des résultats, il a souhaité également que l'ACE lui fasse part des dysfonctionnements.

De la même manière, ni R. REDDING, ni C. KOZAR n'ont répondu favorablement au souhait de l'ACE de voir dans chaque entité postale maintenu un véritable CE.

Ils ont également renvoyé aux entités territoriales d'éventuelles décisions concernant l'octroi de voitures, de mobiles ou de micro portables.

4 - Consciente de ses diversités et de ses faiblesses

Outre la traditionnelle opposition entre la province et Paris très en défaveur des franciliens avec seulement deux représentants présents au Congrès pour les 9 départements d'IDF, le Président Doris STEBIG a souligné l'investissement personnel des CE amicalistes très inégal suivant les départements.

Ainsi en IDF malgré 512 adhérents certains départements n'ont plus de bureau départemental, d'autres organisent peu de réunions. Autre exemple révélateur 800 CE ont répondu au sondage sur LIACE, mais ces réponses ne provenaient que de 63 départements.

En général là où l'ACE est forte elle est considérée par les dirigeants locaux, là où elle est faible ou inexistante elle ne l'est pas.

Le Bureau National reconnaît aussi volontiers des échecs notamment sur la fin de l'IMSL, et son remplacement par le dispositif d'accompagnement à la mobilité, sur la part variable ou sur le niveau d'encadrement.

5 - Quelques échos des déclarations des patrons de La Poste

Jean-Paul BAILLY : Notre objectif c'est d'être l'opérateur le plus performant en Europe d'ici 2010. Nous sommes sur le bon chemin, le socle est constitué. Il nous faut mettre en place des organisations plus performantes en s'appuyant sur les clients, sur les élus et sur les postiers.

Raymond REDDING : L'environnement bouge : la déclaration d'impôt sur Internet c'est 4 millions d'euros de recettes en moins pour la Poste ou 120 emplois ; Bundespost vient de racheter pour



la première fois en France un routeur.

La Poste doit changer : sur l'acheminement c'est engagé, sur la distribution tout reste à faire puisqu'elle n'a que très peu évoluée depuis 1945. Nous devons : modifier notre système d'organisation et pas que les tournées ; améliorer le parcours professionnel du facteur ; modifier radicalement la fonction de facteur de secteur.

Ce qui fait gagner c'est le management et la qualité ; tous les CE vont passer un bilan de compétences, ils auront des responsabilités accrues par exemple avec un CAP pluriannuel et des objectifs en matière de maîtrise de la masse salariale.

La désimbrication doit être terminée avant le 31/12/2005.

La vente des quartiers ne sera pas supprimée. Vous aurez plus d'encadrement mais pas forcément plus de cadres. Nous voulons des accords locaux.

Les prémices du projet seront communiquées à l'ACE en juillet pour une déclinaison à partir d'octobre.

«N'ayez pas peur» Notre stratégie est ambitieuse, nous sommes en train de devenir un modèle en matière de gestion du changement.

Christian KOZAR

Nous préparons la Poste de 2020. Il ne faut pas fermer les bureaux, il faut en ouvrir mais de façon plus intelligente. Il nous faut des bureaux évolutifs, industrialisés, mobiles.

Actuellement on rénove un bureau tous les 26 ans, demain c'est à dire à partir de fin 2006, en ce domaine attendez vous à des avancées spectaculaires. Un prototype sera livré fin novembre.

A sa tête la Poste a besoin d'un Directeur des Ventes qui devra s'occuper de l'accueil de ses clients, soit lui-même, soit avec l'aide d'un encadrant.

Un contrat sera passé avec le CE Directeur des Ventes sur 4 ou 5 obligations. Nul ne sera obligé d'y souscrire mais si vous n'avez pas envie il faudra changer de métier.



Nous allons vous donner les clés mais vous allez trembler.



Je veux bâtir un projet social d'ici trois mois avec un volet spécifique pour les CE qui portera sur la carrière, la paie et les compétences.



Jacques BLETTERIE, une analyse à chaud

J'ai entendu l'ACE et le commissionnement est maintenu pour les CE de la classe III en 2005.

J'ai été ravi de venir vous voir même si je m'attendais à en prendre plein la tête.

Patrick WERNER

La Banque Postale est en marche ; elle sera 100 % comme les autres c'est à dire soumis aux mêmes règles, aux mêmes ratios, mais elle aura aussi la gamme complète y compris demain le crédit à la consommation (c'est inscrit dans la loi) la gestion de trésorerie des entreprises etc.

Mais elle sera également 100% pas comme les autres car elle sera la banque de tous avec des valeurs : celles du service public, du conseil, de l'égalité. Elle continuera toujours à vouloir être la moins chère.

Treize chantiers sont en cours : parmi les plus importants celui de la création de l'établissement de crédit postal avec le transfert de l'immobilier et de l'informatique, le renouvellement complet des imprimés, la formation, la CNE, etc.…

Tout ce qui est réseau restera postal y compris cofis, chargés de clientèle, et personnel des CRSF. Seuls les agents du siège, les RDCSP, RDCSI, Contrôleurs opérationnels, experts produits et auditeurs seront détachés (s'ils sont fonctionnaires) avec des conventions de mobilité et de promotion.

Pour les CE vous serez en première ligne car la banque postale n'est rien sans le réseau.

Il va falloir entourer nos clients : rien ne change, tout bascule automatiquement, c'est la loi.

Nous allons faire mieux : aujourd'hui du crédit immobilier sans épargne préalable, demain du crédit à la consommation. Les CE vont avoir un rôle accru en matière de contrôle notamment, mais surtout en matière de développement commercial.

Jacques BLETTERIE, Directeur Courrier,
Délégué pour la Seine & Marne



C'EST LA PREMIERE FOIS...

Interview de Martine LESIEUR, Chef d'Etablissement au bureau de Brest-Bellevue pendant le congrès de Roquebrune Cap Martin.

«Adhérente de l'ACE depuis l'année 2000 suite à ma nomination en qualité de Chef d'Etablissement au bureau de Brest Pilier Rouge puis Brest-Bellevue, c'est la première fois que je participe à un congrès national en tant que vice-présidente du Finistère et je peux affirmer que je ne suis pas déçue de ma venue à Roquebrune Cap Martin», nous dit Martine .



Un premier congrès pour Martine LESIEUR

Il faut dire que le programme mis en place par les organisateurs permettait à tous les acteurs présents de s'identifier au regard du corps de métier exercé. *«La richesse des débats dans un esprit de convivialité et sans langue de bois permet à chacun de mieux appréhender le métier de manager dans un environnement en perpétuelle évolution. De plus, le fait de pouvoir discuter avec des collègues de toute la France et les échanges avec nos dirigeants sont toujours très constructifs».*

Il est vrai que le thème choisi pour cette édition était basé sur le manager à l'horizon 2007 et les sujets traités devaient nous éclairer sur les profondes modifications à court terme. Grâce aux différentes interventions des directeurs de métier, chacun a pu mieux appréhender les perspectives d'évolution du métier de manager dans les établissements ainsi que l'environnement dans lequel va s'opérer ces aménagements.

Et Martine LESIEUR de rajouter : *«J'ai été agréablement surprise de l'état d'esprit de l'Amicale des Chefs d'Etablissement car jusque-là je ne pensais pas qu'elle était aussi dynamique. La rencontre avec Doris STEBIG, président de l'ACE, m'a conforté dans mon engagement, non pas de militante mais d'adhérente pour la défense de notre métier. Comme je le dis souvent l'ACE se place en position de négociation et non de revendication. Et il est vrai qu'au cours de discussions avec des collègues venus de différents horizons, je m'aperçois que nous avons tous les mêmes préoccupations dans les tâches qui nous incombent au quotidien. Toutefois, je ne dis pas que j'acquiesce en totalité les prises de position de nos dirigeants car la provocation suscite parfois l'énervement tout en sachant que le message donné demeure important». Aujourd'hui, je repars reboostée après le congrès».*

Propos recueillis par Philippe BRISBART.
Correspondant Liace Nord

BRÈVES ENTRE 2 PORTIÈRES

Au moment où Patrick Werner regagnait sa voiture, René Delrieux a pu l'approcher pour lui poser cette question :
«Les Chefs d'Etablissements seront des «acteurs» de la mise en place de la Banque Postale. Ils seront aussi, actifs et retraités des Clients. Alors qu'aujourd'hui un Postier trouve des conditions et des taux plus avantageux en dehors de sa propre entreprise, que peut-on espérer pour demain ?»
Malgré le temps très court dont il disposait, M. Werner a, très obligeamment, répondu à la question

❐ En reconnaissant qu'il y avait effectivement des anomalies.

❐ En indiquant que cette question faisait partie de problèmes examinés.

❐ Et en donnant l'assurance que des solutions seraient apportées lors de la mise en place de la Banque Postale.

René était content d'avoir pu poser sa question et les retraités qui l'accompagnaient étaient tout aussi satisfaits de la réponse obtenue.

Attendons la suite…
B.M.

Dernière minute : selon certaines informations non confirmées officiellement à l'ACE pour l'instant, La Poste maintiendrait dans l'immédiat, la gratuité de la Carte-Bleue pour les Postiers, actifs et retraités.
Dans cette éventualité, merci aux 2.500 adhérents qui ont envoyé leur carte postale de «remerciements» suite à la lettre de M. Camo du 31.12.2004.





CONGRES : MODE D'EMPLOI

Ou au fil des jours...

JOURNEE DU 02 MAI 2005

- Ouverture du congrès par Roger TANTOT, Président de la Délégation Méditerranée, qui souhaite la bienvenue et nous rappelle que depuis le dernier congrès de Ronce les Bains, les structures ont éclaté. Il rappelle également la diminution du nombre de Chefs d'Etablissement au Grand Public ainsi que RDM qui tarde à venir.

Sa définition de l'ACE :

- **A :** Amitié
- **C :** Convivialité
- **E :** Entraide

- Prise de parole de Jean Claude MOMET, Président des Alpes Maritimes, qui présente l'environnement de Roquebrune Cap Martin avec des détails croustillants de la Région, du climat, du football, de la mer.

- Programme des accompagnants alléchant et également chargé : le travail par le loisir et la culture régionale.

- Présentation du programme des 3 jours du congrès.

- Projection d'un film sur la région pour donner l'envie à chacun de revenir.

....

Doris STEBIG, Président de l'ACE, remercie les participants pour leur présence ainsi que les partenaires permanents : GMF, Azureva, Mutuelle Générale.

Dans son intervention, Doris STEBIG informe qu'un congrès engage des coûts importants et que les partenaires sont nécessaires pour ce genre de manifestation. Il rappelle le fonctionnement de l'Amicale par un Conseil d'Administration, véritable organe politique, élu par les représentants locaux avec des obligations.

- 3 réunions statutaires par an (mars, congrès, dernier trimestre)
- Membres du bureau national sont affectés à des commissions
  - Commission RH
  - Commission Grand Public
  - Commission Courrier
  - Commission Communication

(Réf : Internet peu consulté malgré de lourds investissements).

Le président de l'Amicale se félicite de l'augmentation du nombre d'adhérents par rapport à l'année passée (+ 2 %) et du niveau des cotisations encaissées à ce jour (85 %). A ce titre, il est nécessaire de rappeler que l'ACE représente le terrain grâce à un travail de proximité. Les échanges avec les responsables du Siège en audience permettent d'aborder différents sujets au regard du métier de Chef d'Etablissement. Apparemment, nos dirigeants semblent peu au courant de ce qui se passe sur le terrain. RDM a montré ses limites et il faut donner plus de pouvoir aux managers que nous sommes.

A 9 H 20, accueil de Jean Paul BAILLY, Président de La Poste par Doris STEBIG

Doris STEBIG remercie le Président de l'Entreprise pour sa venue à l'occasion de l'ouverture du congrès et les thèmes suivants :

- Espoir d'éclaircissement sur l'évolution de notre métier
- Pas de pouvoir réel pour les Chefs d'Etablissement
- Diminution du nombre de responsables d'entité
- Reconnaissance spécifique du métier
- Demande d'aide, soutien et accompagnement
- Souhait du respect des engagements pris il y a deux ans (beaucoup d'espérance à l'époque)

Intervention de Jean Paul BAILLY :

Le président a un regard sur le chemin parcouru depuis 2 ans et fait le constat suivant :

- Au cœur d'un projet avec des résultats encourageants et une dynamique qui doit conduire La Poste vers la réussite dans tous les métiers (chose qui n'était pas le cas, il y a 2 ans).
- Une Poste en route avec pour orientation : 2010
- Les résultats 2004 sont bons et atteints grâce à :
  - L'implication de tous
  - La bonne activité commerciale
  - La transformation pour une bonne maîtrise des charges
  - L'investissement pour accompagner le réseau (1 milliard d'euros par an)

- Les montants investis bénéficient
  - Aux clients (meilleur accueil, services)
  - Aux postiers (différents accords)
  - Aux élus et collectivités



↳ Le socle est constitué avec 4 chantiers : Courrier, Services Financiers, Colis, et Réseau.

➔ Le nouveau plan marketing va assurer l'évolution du courrier, Nous sommes le 2ème opérateur européen ex-æquo avec les hollandais mais derrière les allemands.

➔ Aux services financiers, la banque est sur les rails et reste une formidable victoire depuis les 10 à 15 années qu'on en parle. Une victoire historique qui inquiète les concurrents banquiers mais qui assure l'avenir financier de La Poste.

➔ Au réseau, il faut avoir des moyens pour mettre en œuvre les projets

↳ Les Chefs d'Etablissement sont les acteurs pour la modernisation de notre organisation :

- ➔ Ecoute des clients avec de la qualité de service
- ➔ Organisation qualifiante et performante pour les gens qui y travaillent
- ➔ Attente des clients en mettant un maximum de ressources
- ➔ Appui des postiers en les écoutant au quotidien
- ➔ Implication dans le cadre de RDM avec une décentralisation réelle : bénéficiaire et acteur de cette nouvelle organisation
- ➔ Appui des élus pour qu'ils soient nos alliés

En conclusion, Jean-Paul BAILLY termine ses propos sur une véritable dynamique grâce à une stratégie et un management en adéquation avec les orientations de l'entreprise. **Il rappelle la synergie entre les métiers pour que La Poste gagne.**

<u>Questions / Réponses échangées avec Jean Paul BAILLY</u>

1 – L'évolution du courrier et ses perspectives d'accompagnement à court terme pour les directeurs de centre mais aussi pour nos collègues du Grand Public ?

↳ Dans les différents corps de métier, tout est fait pour que le CE soit la brique de base (condition de la réussite). La transformation et les problèmes de personnes ne doivent pas être un handicap. Le président est attaché à ce que tout soit mis en œuvre pour aider à la réussite de chacun.

2 – L'interprétation des textes et ce qui se passe sur le terrain est très inquiétant. Il y a des dérives au regard de la responsabilité des Chefs d'Etablissement. Les objectifs sont imposés et arrivent dans de nombreux cas dans les bureaux directement dans la sacoche, ce qui est inadmissible, qu'en pensez-vous ?

↳ Le président ne semble pas être au courant de cette situation, il faut en discuter avec M. KOZAR. Toutefois, il apporte les éclaircissements au regard du retard dans le réseau Grand Public avec l'esprit RDM. Ce dernier s'engage à respecter RDM 2 vis-à-vis des dérives rencontrées sur le terrain. Quant aux objectifs, ils doivent être négociés correctement tout en étant ambitieux et réalisables.

Le DEX : Directeur Exécutif (ex Directeur de Délégation) local est d'accord avec le manque de responsabilités des Chefs d'Etablissement, mais on ne peut rattraper le retard de 2 ans.

3 – Pour les retraités, Marc DAIGNEAU est indigné par la suppression des acquis (gratuité abonnement téléphonique, carte de paiement)

↳ Le Président ennuyé cherche ses mots et va essayer de trouver des solutions avec la mise en place de la banque postale (des dispositions seront prises dans ce sens)

Pour conclure, Doris STEBIG interpelle le Président de La Poste pour qu'il nous aide dans l'exercice de notre métier avec des moyens dignes de ce nom. Jean Paul BAILLY le remercie pour notre engagement, déclare qu'il faut travailler dans la dynamique et la confiance et qu' il ne faut pas avoir d'inquiétude pour notre impatience. Il termine ses propos par **«Sur le terrain, la confiance ne doit pas être déçue».**

Rapport moral et d'activité : voté à l'unanimité, moins une abstention.

Huguette MATTIUSSI, Secrétaire Générale résume les audiences depuis mai 2003 :

24 au total se décomposant comme suit :

- ➔ 2 chez le Président
- ➔ 7 pour le Grand Public
- ➔ 10 pour le Courrier
- ➔ 1 pour Médiapost
- ➔ Le reste pour les autres transversales

Toutes ces rencontres ont le même objectif : force de proposition de l'ACE car crédible auprès du siège. Nos dirigeants souhaitent rencontrer régulièrement les représentants de l'ACE. D'ailleurs, nos élus ont su dire non à certains projets tels que Cockpit, mobilité des cadres supérieurs. Tous les travaux de commissions permettent des échanges constructifs dans le bien-être de notre métier.

Les Commissions en ateliers : (Thèmes : voir Liace N° 93)

Commission Courrier par Jackie COUGNON.

Commission RH / Responsabilité pénale / Grand Public par Lucien HOCHEDEZ.

Commission Communication par Bernard MOREAU.

Outils de Communication par Pierre CHATELET.



COTISATIONS POUR LES ANNEES 2006 ET 2007 (en euros)

ACTIFS	COTISATION ACTUELLE 2004/2005	COTISATION 2006/2007
IV-3	92,00	93,00
IV-2	72,00	73,00
IV-1	63,00	64,00
III-3	51,00	52,00
III-2	45,00	46,00
III-1	37,00	38,00
II-3	37,00	38,00
II-2	34,00	35,00
RETRAITES		
IV-4/IV-2	28,00	31,00
IV-1/III-3	19,00	21,00
III-2/II-2	12,00	13,00
Conjoint d'adhérent décédé et associés	10,00	11,00

Sondage Liace par Alain BES.

En conclusion de cette intervention, Doris STEBIG s'inquiète sur l'acheminement de Liace mensuel par le biais des sacoches. Il appartient à chaque département de diffuser l'information auprès de ses adhérents.

Commission Métiers techniques par Jean-Pierre MOELLIC.

Section des retraités par Marc DAIGNEAU sera publié dans le prochain Liace et déjà disponible sur internet.

Rapport financier par Roland WENDLING.

- Bilan : objectif atteint
- Adhérents actifs en augmentation : + 10 % entre 2001 et 2004 (environ 5 200 adhérents).
- Frais de déplacements en baisse.
- Fonctionnement : achat photocopieur, matériel informatique.
- Liace : diminution des dépenses grâce à un changement d'imprimeur et de routeur.
- Proposition d'augmenter les cotisations d'un euro seulement pour les 2 années à venir : voté à l'unanimité. (voir Tableau cotisations pour les années 2006 et 2007)

Commission aux comptes par Jean-Pierre BERTIN & Georges LACAZE

- Vérification faite au domicile de Roland Wendling le 12 avril dernier avec une concordance à tous les niveaux.
- Bilan approuvé.
- Rappel important : pas de livret A ou SICAV dans les départements (association type 1901)
- Existence de disquette pour aider les comptables dans les délégations.
- Quitus pour le Bilan par les Commissaires et vote à l'unanimité par l'assemblée.

RESTITUTIONS

ATELIER COURRIER : Le manager et le centre courrier en 2007 :

L'Ace revendique dans le cadre de la mise en place de la DDU (Distribution Décentralisée Urbaine)

- 1 directeur de centre pour tous les établissements > 20 agents gérés
- 1 norme d'encadrement (par exemple sur la base de 2H 30 / agent)

L'Ace revendique dans le cadre de la mise en place des DDR (Distribution Décentralisée Rurale)

- La mise en place de la norme d'encadrement définie
- Les moyens nécessaires à la gestion (enveloppes spécifiques de fonctionnement)
- L'autonomie suffisante en terme de gestion production / RH et management

ATELIER GRAND PUBLIC : Fiche de poste du manager de demain :

- La fiche de poste n'est pas appliquée
- Faire et faire faire
- Chef de projet Terrain : perte d'encadrement
- Chef de projet : recrutement de l'encadrement par le Chef d'Etablissement
- Niveau de classification du bureau avec UGRH (Unité de Gestion de Ressources Humaines)

① L'encadrement : comment appliquer la fiche de poste sans encadrement ?
A faire :

- ➔ Pilotage des cofis sur site et hors site
- ➔ Pilotage de la ligne guichet : accompagnement
- ➔ Sécurité
- ➔ Vente GMS (Grande et Moyenne Surface) + petits pros



- ➔ Contrôle interne du bureau + annexes
- ➔ Administratif
- ➔ Gestion des enveloppes
- ➔ Réclamations
- ➔ Lecture et réponse aux courriers
- ➔ Organisation et gestion du quotidien
- ➔ Gestion des impondérables
- ➔ Télésurveillance

② Vraies négociations : objectifs et moyens dans le cadre de normes respectées : contrat sur 3 ans

SIGNALEZ VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE

**A transmettre à
A.C.E. BP N° 50004
94231 CACHAN CEDEX**

NOM : ....

Prénom : ....

Ancienne adresse :

....

....

....

....

Nouvelle adresse

à/c du ....

....

....

....

Motif du changement d'adresse
(entourer le mention utile)
Retraite, changement d'affectation, changement de domicile personnel, divers à préciser :

....

....

③ Nous voulons le pouvoir : donnez-nous les moyens

④ Quelle est notre marge de manœuvre en tant que «Chef de projet»

⑤ Comment mettre en place la nouvelle ligne guichet quand les guichetiers ne souhaitent pas évoluer ?

⑥ Le rôle du Chef de projet : que gagne-t-il, quelle est sa plus-value ?
Si échec, que devient-il ?
Les conditions à remplir pour être validé après la mise en place du projet Terrain (modalités, délais)

⑦ Dans le cadre du projet Terrain, peut-on accepter un terrain CEV ?

⑧ Rémunération globale, déplacements pour les différentes visites des sites ?

JOURNEE DU 03 MAI 2005

D'emblée Doris STEBIG réélu par le Conseil d'Administration s'adresse à l'assemblée et présente l'ensemble des membres du Bureau National pour les 2 prochaines années. (Voir tableau dans cette édition). Par ailleurs, il rappelle l'organisation des assemblées générales au niveau départemental.

<u>Commission Structures de l'Amicale par Pierre BROCH.</u>

- Changement des structures de La Poste depuis 15 ans
- Au 01/01/1991 : changement de statut : receveur ➔ manager
- L'ACE s'est adaptée avec de nouvelles structures et au regard de la séparation des métiers

<u>Fonctionnement :</u>

- Maintenir l'unité dans notre Amicale (représentativité dans les métiers)
- Section départementale est la brique de base de l'ACE
- Lors des assemblées générales (AG) départementales, le DOTC (Directeur Opérationnel Courrier) est convié par le président départemental avec le DLP (40 DOTC)
- Les AG doivent maintenir l'unité entre les métiers et singulièrement entre le courrier et le Grand Public
- Les assemblées de délégation sont organisées par le Président de délégation ACE au niveau de la direction exécutive

Doris STEBIG rappelle qu'une assemblée générale se prépare 3 à 4 mois à l'avance et qu'il suffit tout simplement de se référer à l'outil de communication pour s'organiser. A l'issue de cette mise au point, les modifications des statuts de l'ACE et du règlement intérieur sont soumises au vote des participants : adoption à l'unanimité.

Prise de parole de chacun des partenaires présents.

<u>SYNTHESE DU CONGRES par Bernard MOREAU.</u>

① Dialogue avec les directeurs, forte participation du siège : c'est bien

② Rapports des commissions ➔ préparer le manager à l'horizon 2007.

③ Bonne écoute de la salle / participation active des congressistes

④ Excellentes relations entre les actifs et les retraités.

⑤ Prochain congrès : les 60 années de l'ACE.

*Rédacteurs pour la délégation Nord-Ouest
Brigitte VOISIN & Philippe BRISBART*

CONGRÈS NATIONAL ACE

ROQUEBRUNE

1er mai 2005 - 4 mai 2005



Accueil des congressistes

Journée du 1er mai 05



Le centre AZUREVA

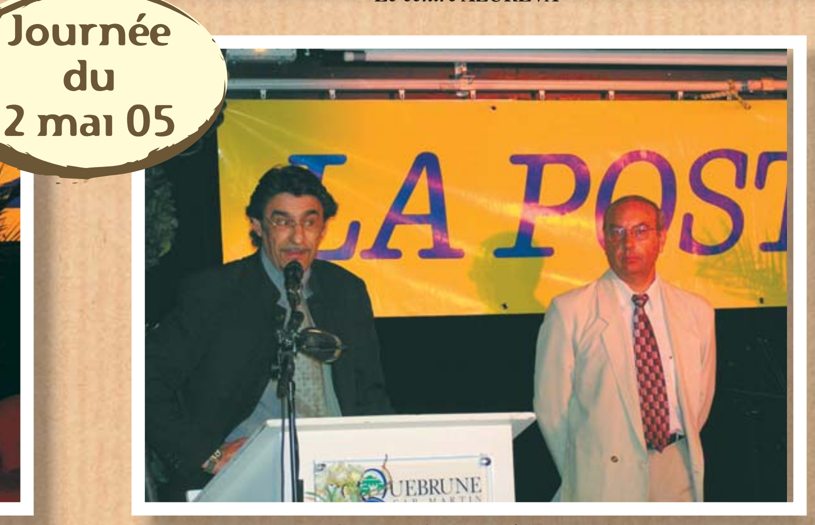


Le centre AZUREVA

Journée du 2 mai 05



Roger TANTOT, président délégation méditerranée : discours de bienvenue



J-Claude MOMET, président du 06



Congressistes et accompagnants pendant les discours de bienvenue



Doris STEBIG, président national ACE

Journée du 2 mai 05



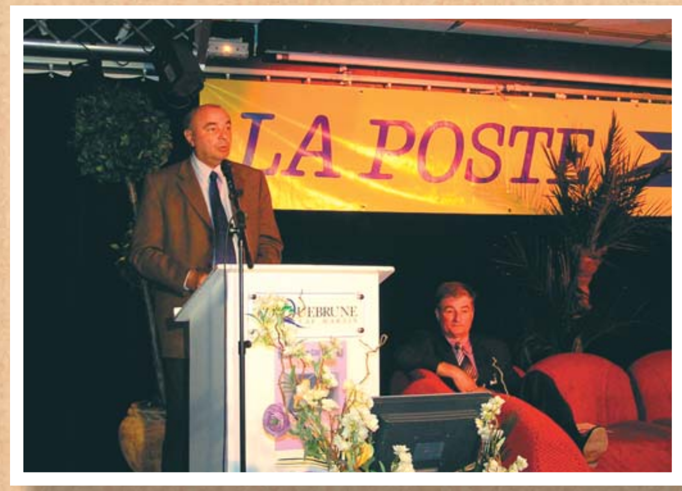
Les congressistes en pleine écoute



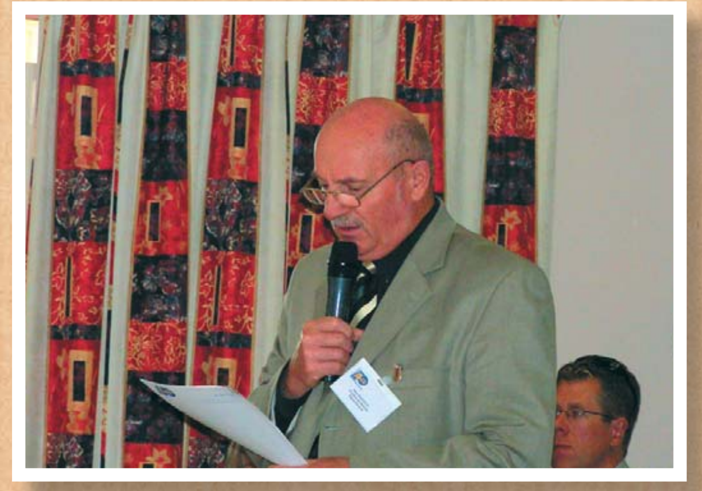
L'équipe Liace au travail



Huguette MATTIUSSI, secrétaire générale, les activités de l'ACE pendant les 2 années écoulées



Jean-paul BAILLY, président du groupe La POSTE



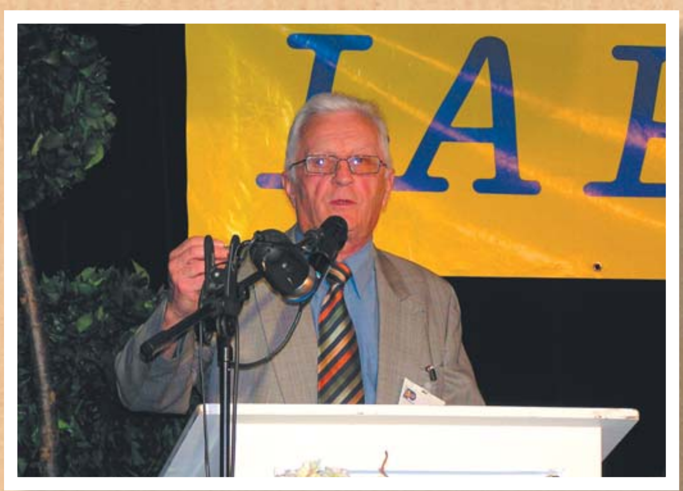
Marc DAIGNEAU, la question sur les avantages retraités



Jacky COUGNON, commission courrier

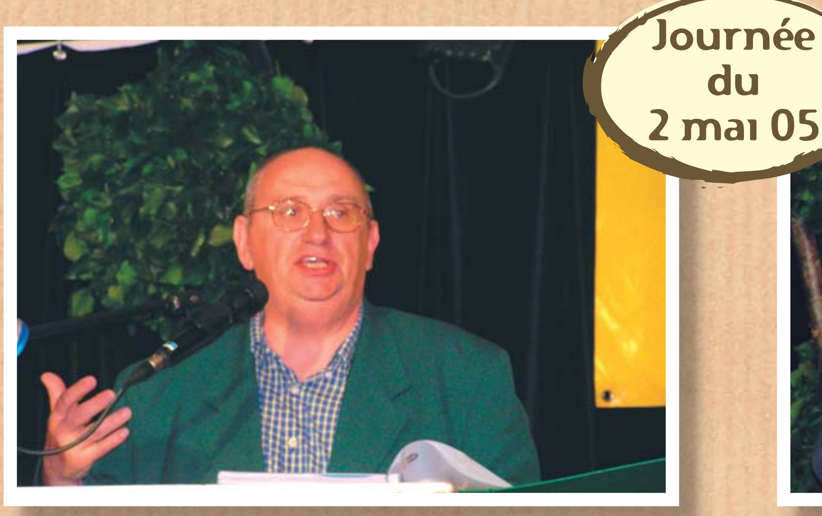


Lucien HOCHEDEZ, commission RH-RGP



Bernard MOREAU, commission communication

Journée du 2 mai 05



Pierre CHATELET, le site Internet, le guide du Responsable



Alain BES, sondage LIACE



Jean-Pierre MOELLIC, section des métiers techniques et de l'informatique



Marc DAIGNEAU, section des retraités



Roland WENDLING, trésorier national



Jean-Pierre BERTIN & Georges LACAZE, vérificateurs aux comptes



Les retraités en assemblée



Le directoire des retraités

Journée
du
2 mai 05



Les ateliers : RH et RGP



Les ateliers : Courrier

Journée
du
3 mai 05



Le nouveau bureau national



Pierre BROCH, Les statuts, le règlement intérieur de l'ACE



De gauche à droite : Roger TANTOT, Raymond REDDING et Christian KOZAR



Christian KOZAR pour le réseau

Journée
du
4 mai 05



Patrick WERNER, la future banque postale.



L'équipe organisatrice et nos grands mercis



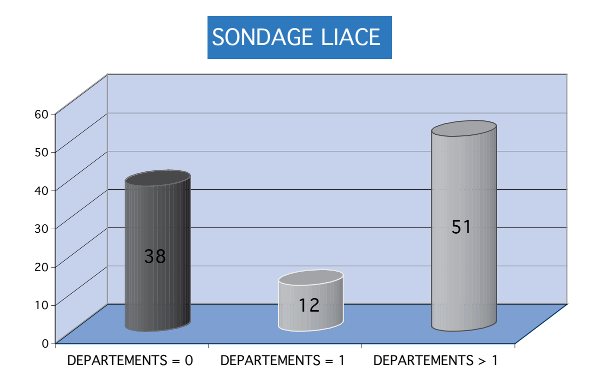
SONDAGE LIACE

Un questionnaire communication a été diffusé par le biais de Liace mensuel n° 11-04. Ce Liace a été expédié de Cachan le 29 12 04, donc vraisemblablement parvenu dans les départements dès les premiers jours de janvier 2005.

Pourquoi un sondage sur liace ?

Pour améliorer celui-ci et tenir compte de vos remarques et suggestions et faire en sorte que vous soyez encore plus satisfaits du travail que fait toute l'équipe de la rédaction.

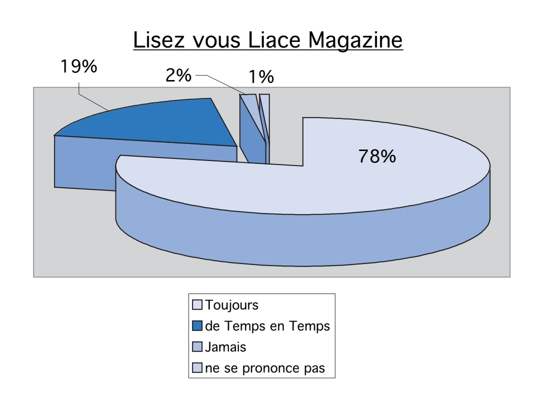
Nous avons eu environ 800 réponses actifs et retraités confondus, chiffre qui va nous permettre de se faire une bonne analyse de vos réponses,



Mais il y a un **HIC** : comme vous pouvez le voir 38 départements n'ont fourni aucune réponse et 12 n'en ont donné qu'une.

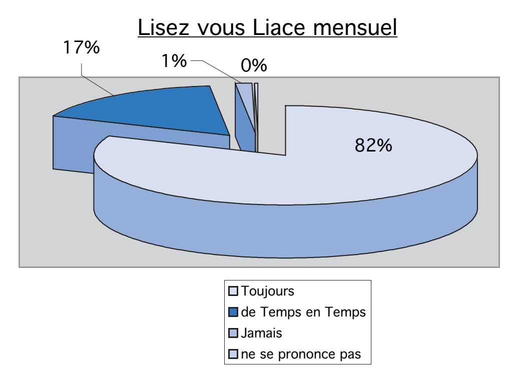
La raison ? Nous pensons au bureau national que certaines équipes départementales n'ont pas diffusé le questionnaire et cela est très regrettable .

51 départements nous ont répondu et voici les principaux résultats.

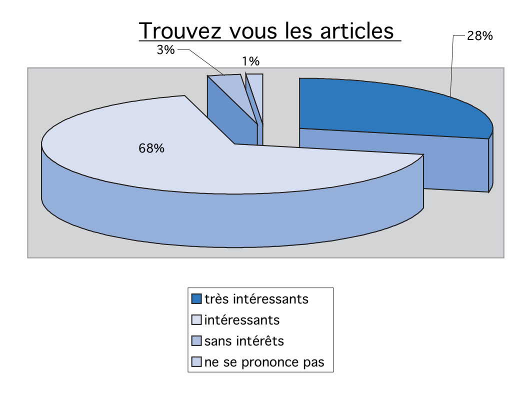


78 % lisent toujours le liace magazine, c'est encourageant, mais pas suffisant alors que notre hiérarchie en prend largement connaissance. Nous avons donc du travail pour faire en sorte que tous nos adhérents le lisent à 100 % .

A titre indicatif le coût global d'un numéro de Liace magazine s'élève à 8200 € soit environ 54000 F dont 1700 € d'affranchissement.



Pour le liace mensuel ce chiffre passe à 82 %, un léger mieux, mais là aussi nous allons chercher à nous améliorer.



28 % trouvent nos articles très intéressants et 68 % intéressants. Ces chiffres nous rassurent dans le travail effectué par toute l'équipe et nous encouragent.

Alain BES





CONGRES DE ROQUEBRUNE 2005 QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

L'amicale a souhaité, à l'issue de ce congrès, connaître le ressenti des participants au travers d'un questionnaire. Le lecteur trouvera ci-dessous les principaux renseignements :

Analyse Quantitative

AZUREVA

	Nombre de réponses	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait
Accueil	102	49.02 %	37.25 %	13.73 %
Hébergement	103	46.60 %	51.46 %	1.94 %
Restauration	103	50.49 %	37.86 %	11.65 %
AMICALE				
	Nombre de réponses	Très satisfait	Plutôt satisfait	Pas satisfait
ACCUEIL	102	88.24 %	10.78 %	0.98 %
PROGRAMME				
Jean Paul Bailly	100	11.00 %	57.00 %	32.00 %
Raymond Redding	99	23.23 %	61.62 %	15.15 %
Christian Kozar	96	23.96 %	58.33 %	17.71 %
Patrick Werner	85	40.00 %	51.76 %	08.24 %
Rapports moraux	101	78.22 %	17.82 %	03.96 %
ANIMATION				
Dimanche	100	69.00 %	29.00 %	02.00 %
Lundi	99	76.77 %	22.22 %	01.01 %
Mardi	104	82.69 %	14.42 %	02.88 %
LA POLITIQUE DE L'AMICALE	100	63.00 %	34.00 %	03.00 %

Analyse Qualitative

AZUREVA

21 remarques concernent AZUREVA, soit presque 30 %.

- non disponibilité des chambres à l'arrivée des participants,
- absence d'eau chaude dans les douches
- mauvaise organisation des repas

AMICALE

❶ La forme

- prévoir des visites de la région pour les congressistes
- un lieu de congrès plus central
- meilleur respect du timing

❷ Le fond

Les travaux en atelier ont suscité de nombreuses réflexions et suggestions

- des travaux avec un objectif plus clair, des débats mieux structurés, permettant de définir la stratégie et alimentant le débat avec les intervenants.

Une politique de l'amicale plus claire (63% très satisfait)

- Amicale où toutes les catégories de chefs d'établissement se reconnaissent (CEV et Directeurs de Centre Courrier)
- un vrai débat interne
- plus de démocratie et de transparence

Le choix des intervenants et la tenue des débats

- moins d'intervenants, des interventions plus longues et plus de débats

❸ L'équipe d'organisation

Félicitations et remerciements pour l'équipe organisatrice



DISCOURS FINAL DE DORIS STEBIG, RÉÉLU POUR SON DERNIER MANDAT, À L'UNANIMITÉ :

«Je suis soulagé, le Congrès s'est très bien déroulé, et si vous êtes frustrés, vous n'avez aucune raison de l'être.

Dans le cadre de NDO, au Congrès de Nantes, les interlocuteurs du Siège n'avaient rien dit sur ce dossier. Or maintenant, nous savons ce qui va se passer et de plus, on nous réserve la primeur de certaines infos.

Il nous appartient à nous, représentants de l'ACE au niveau national de nous tenir au courant, car, de ce fait, l'ACE devient de plus en plus crédible.

Mais si la présence du Président de La Poste, de son N° 1 et N° 2, était impensable voici quelques années, ce n'est pas une raison pour ne pas se faire entendre et de ne pas les bousculer.

Mais, et j'insiste sur ce point, c'est parce que vous êtes crédibles par votre comportement sur le terrain que l'ACE reste crédible au niveau national, et je remercie donc tous nos bénévoles pour leur investissement personnel.

Comme nous venons de le voir avec nos intervenants durant ce Congrès de Roquebrune, les projets existent et nous devons y être associés, par le jeu de réunions ou nos demandes d'audiences, j'y veillerai.

Continuez à sauvegarder notre association, qui date de 58 ans, et transmettez nos valeurs : solidarité, entraide, convivialité, réactivité, loyauté.

L'année 2004 a atteint des sommets en termes de nouveaux membres de l'ACE : je vous en félicite et vous engage à persévérer dans ce sens. »

Remerciements aux partenaires présents et à l'équipe d'organisation. Au revoir et à bientôt en 2007, pour notre 60ème anniversaire !»

A l'ACE de veiller à ce qu'aucun CE ne reste sur le bord du chemin.

JE REÇOIS TOUTES LES DIFFUSIONS

www.ace-poste.com

BULLETIN D'ABONNEMENT 1 AN

A retourner à A.C.E. Poste
BP N° 50004
94231 CACHAN CEDEX

Je m'abonne à Liace pour une durée de 1 an soit 4 numéros trimestriels pour 7 Euros

NOM : ....

Prénom : ....

Adresse : ....

....

Code Postal : ....

Ville : ....

Ci-joint chèque de 7 euros



Dans un précédent article de Liace Magazine (n°93- La Princesse de Vix), avait été évoquée la consommation du vin en Gaule. Des questions se posaient alors : des vignes existaient-elles déjà à l'époque ? Comment le vin est-il apparu dans le pays ?

Or il m'a été donné d'assister à une conférence sur le sujet. La période des vacances est en effet favorable à l'organisation de fêtes et manifestations sur des sites archéologiques. C'était le cas en été 2004 sur le site gallo-romain du Moulin du Fâ, à Barzan près de Talmont en Charente Maritime, où des conférences sur l'archéologie ont eu lieu. .L'un des conférenciers, M. J. Alfred, professeur à Royan, qui participe aux fouilles sur le site, a traité le sujet « Le commerce du vin en Gaule ». Il a bien voulu accepter de reproduire son texte pour Liace Magazine ; nous l'en remercions vivement.

René Delrieux

LE COMMERCE DU VIN EN GAULE DANS L'ANTIQUITE

Naissance de la viticulture et de la vinification

C'est autour de la Mer Noire, entre Caucase et Iran, que la vigne semble avoir été cultivée pour la première fois vers 5500 av J.C., non pour les raisins, mais pour produire du vin. Progressivement la culture se développa au Proche-Orient, puis en Egypte. Dans ces pays existaient déjà des boissons fermentées comme la bière. Très rapidement les puissants et les prêtres adoptèrent le vin, alors que le peuple continuait à boire de la bière.

Les deux grands diffuseurs de la culture de la vigne et de la vinification furent, pour la rive sud de la Méditerranée :

- les Phéniciens qui l'introduisirent autour de Carthage (près de Tunis) et jusque dans le sud de l'Espagne, région de Cadix en particulier

- les Grecs qui eux, à partir de la Grèce d'Asie – ouest de la Turquie actuelle -, l'exportèrent vers la Grèce européenne puis dans la Grande Grèce (le sud de l'Italie qu'ils avaient colonisé dès le 8ème siècle av J.C).

Apparition du vin et de la vigne sur les rivages gaulois

Sur les rivages méditerranéens du sud de la Gaule, ce furent les Etrusques qui, à partir de l'Italie (Toscane et Campanie) introduisirent le vin ; ils avaient, semble-t-il, appris à cultiver la vigne au contact des Grecs du sud de l'Italie dès les 8ème et 7ème siècle av J.C.

Ils précédaient ainsi de quelques décennies les Phocéens, colons grecs de la ville de Phocée en Asie Mineure, qui créèrent Massalia, notre Marseille, vers 600 av J.C

Pendant plusieurs siècles la concurrence fut rude entre Etrusques, Grecs de Marseille et ensuite les Phéniciens pour contrôler le commerce sur les territoires des Gaulois du sud. Les Grecs s'imposèrent finalement en écoulant non seulement leur propre vin mais aussi celui des Etrusques ; c'est aussi leur mode de vie qui s'installa progressivement dans les agglomérations du sud de la Gaule proches du rivage méditerranéen. En effet, leurs bateaux chargés d'amphores, transportaient aussi une vaisselle spécifique, le service à boire qui accompagnait la consommation du vin : – céramiques grecques et étrusques – récipients en bronze – grands vases pour les mélanges - cruches pour servir le vin – louches – coupes sans anses ou avec une ou deux anses pour la dégustation. Et nos potiers gaulois du midi, qui étaient de très bons artisans, ne tardèrent pas à imiter ces services à boire.

Parallèlement au commerce du vin provenant de la Méditerranée orientale, les Grecs de Marseille ont développé un vignoble dans la région qu'ils contrôlaient dès le 5ème siècle av J.C. et il semblerait, d'après des découvertes récentes, que les Etrusques aient, eux aussi, participé à la naissance de notre vignoble dans la région de Lattes, au sud de Montpellier. Et, bien sûr, nos Gaulois qui pratiquaient très bien l'agriculture ne sont pas demeurés en reste et se sont lancés également dans la culture de la vigne pour produire eux-mêmes une partie de leur vin; il semblerait qu'ils aient commencé cette culture dans la région de Martigues, près de l'Etang de Berre.

Que cherchent à obtenir en échange tous ces navigateurs mediterranéens?

Cette période, appelée «Antiquité» pour les peuples possédant une écriture et «Protohistoire» pour les autres, est caractérisée par la maîtrise de la métallurgie indispensable pour un armement



plus performant et plus moderne, pour des outils plus robustes et pour des objets de luxe très recherchés. Le contrôle des minerais est une condition nécessaire pour dominer l'économie, avoir le pouvoir politique et acquérir de nouveaux territoires.

Donc le vin sera la monnaie d'échange permettant d'accéder à l'or, à l'argent, à l'étain, au cuivre, au plomb, au fer et aux minerais de l'Espagne, de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Marseille jouera alors un rôle stratégique de premier plan comme avant-poste des grandes civilisations de l'Antiquité face aux peuples «barbares», détenteurs de ces minerais et aussi producteurs de blé.

Dès le 6ème siècle av J.C., des cadeaux somptueux seront offerts à des princes ou princesses celtes (telle la Princesse de Vix) régnant sur des territoires et contrôlant des points stratégiques sur des voies de passage utilisées pour la circulation de ces minerais.

Il semblerait que les princes gaulois de l'époque aient voulu imiter les banquets des riches étrangers, grecs et étrusques. C'était là une façon ostentatoire de renforcer leur pouvoir sur leur propre peuple ; mais le vin présentait aussi, par l'ivresse qu'il procurait, un caractère religieux et symbolisait une vie possible après la mort. A partir de cette période, des riches gaulois se feront fréquemment inhumer entourés d'amphores pour leur dernier voyage.

Apparition des romains sur la scène internationale et leur rôle en Gaule

Ce petit peuple du Latium (région immédiate de Rome) va en quelques siècles supplanter tous les autres peuples du monde méditerranéen. Il impose d'abord son hégémonie à tous les peuples d'Italie, dont les Gaulois cisalpins, les Etrusques et les Grecs du sud. Puis il éliminera la puissante thalassocratie carthaginoise en s'emparant de leurs possessions dont l'Espagne à la fin du 3ème siècle av J.C.

La conquête romaine nécessite un grand nombre d'hommes et les bras font défaut dans les grandes propriétés qui produisent le vin, d'un meilleur rapport que le blé. Un grand besoin de main-d'oeuvre se fait ressentir et les esclaves deviendront alors une nouvelle monnaie d'échange ; «un esclave contre une amphore de vin» écrira Strabon, géographe grec sous l'empereur Auguste.
Les riches propriétaires romains profiteront de la conquête de l'Espagne pour créer un vignoble dans la Tarraconaise (région de la Catalogne espagnole actuelle). Le littoral méditerranéen de la Gaule tombera ensuite sous leur coupe ; ils profiteront, à cet effet, de la rébellion de tribus gauloises contre leurs alliés marseillais pour s'y introduire et s'y installer en créant la Provincia, future Narbonnaise.

Vers la fin du 2ème siècle av J.C., les Romains évincèrent rapidement leurs concurrents marseillais en créant le port de Narbonne. Ce sera pour eux l'occasion d'ouvrir un grand marché en direction du Sud-Ouest et de l'Ouest de la Gaule, puis ensuite de la Grande-Bretagne en passant par les vallées de l'Aude et de la Garonne qui permettent d'accéder à l'Atlantique. La réalisation de la Voie Domitienne permettra de rejoindre rapidement le Rhône avec le site portuaire d'Arles et le formidable relais de St Romain en Gal (face à Vienne) en direction du nord et de l'est, par le biais de la Saône, de la Seine, de la Moselle et du Rhin.
Ainsi du 2ème au 1er siècle av J.C. des marchands aventuriers romains vont littéralement inonder le marché des peuplades gauloises avec les vins italiens et espagnols. Ils en profiteront pour transmettre une image de leur mode de vie avec, en particulier, leur service à boire : poteries campaniennes vernissées noires (région de Pompeï) et ensuite poteries rouges sigillées d'Arezzo (en Toscane).

Les Gaulois se révèlent vite être de gros consommateurs de vin (ils préféraient le boire sans eau !) ; ils échangent leurs minerais, leur production agricole et même leurs esclaves – contre ce merveilleux breuvage qui, pour les nobles gaulois, sera un moyen de contrôle des populations. En effet les riches Gaulois offrent de somptueux banquets qui durent plusieurs jours lors desquels ils «arrosent» (1) leurs invités pour en faire leurs alliés dans les raids contre les tribus voisines afin de s'assurer le pouvoir politique d'une région ou tout simplement de se procurer des esclaves. Ainsi se met en place chez nos ancêtres, une «démocratisation» de la consommation du vin.

Développement du vignoble Gallo-Romain

Nous avons vu que les Grecs et peut-être aussi les Etrusques avaient créé les premiers vignobles de la Gaule du sud au 5ème siècle av J.C. L'installation de colons romains dans la Narbonnaise provoquera une expansion considérable de la culture de la vigne. De grandes fermes s'installèrent, équipées de chais immenses pouvant contenir jusqu'à 250 dolia ; ces grandes jarres en terre cuite, pouvant contenir plus de 1000 litres, étaient en partie enfouies dans le sol pour conserver la fraîcheur et servaient au vieillissement du vin.

Des ateliers de potiers produisirent une amphore gauloise très performante : fond plat, 10 kg au lieu de 20 kg, 30 litres au lieu de 23 litres. Si bien qu'après la Guerre des Gaules ces amphores gauloises envahirent à leur tour le marché romain avec du vin gaulois et des services à boire gaulois, tels que ceux de la Graufesenque (région de Millau), en céramique sigillée à vernis rouge ou ceux de Montans (près d'Albi). Des amphores gauloises ont été retrouvées à Rome, en Grèce, à Alexandrie et même récemment dans le sud de l'Inde.



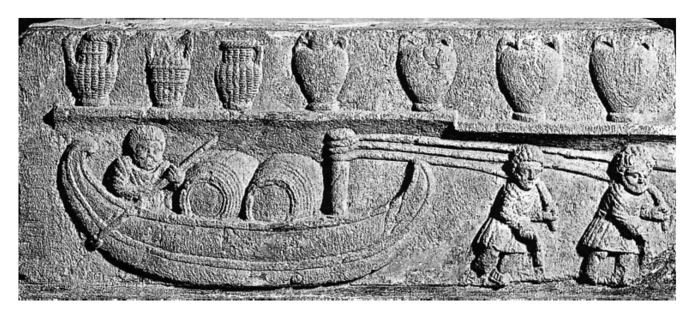
D'importateurs de vins italiens et espagnols, les Gallo-romains sont devenus progressivement de grands producteurs et aussi d'habiles exportateurs qui vont maîtriser et dominer le marché du vin. Dans la région de Bordeaux et plus largement en Aquitaine, une amphore spécifique verra le jour vers le milieu du 1er siècle ap J.C. pour contenir la Biturica (2) – du nom d'un cépage qui provenait d'Albanie et qui s'est parfaitement adapté sur les rives de la Garonne. La vigne s'étend sur le reste de la Gaule et c'est vers le 2ème siècle ap J.C. que notre vignoble actuel sera pratiquement mis en place.

Le commerce du vin se fera essentiellement par voies fluviales – les autoroutes de l'époque – et maritimes à l'aide d'amphores, mais aussi de tonneaux (invention des Gaulois ou des Rètes ?) dès le 1er siècle ap J.C. Une partie de la production est aussi écoulée sur place :

- dans les villes voisines, les jours de marché, où le vin est amené dans des outres et barriques chargés sur des chariots.
- dans les tavernes et cabarets appartenant parfois à des propriétaires de vignoble.

Alors maintenant, à nous de défendre cet héritage de l'antiquité contre de nouvelles productions venant d'autres continents (en consommant bien sûr avec modération).

J.ALFRED



Musée lapidaire d'Avignon

Bas-relief en provenance de Cabrières d'Aygues représentant le transport par bateau

Bibliographie :
- «Le Temps des Amphores en Gaule» de Fanette Laubenheimer (Ed. Errance)
- «Le vin romain antique» de A.Tcherria et JP.Brun (Ed.Glescat)
- «Aux origines du vignoble bordelais» de Frédéric Berthault (Ed. Féret).... etc.

Des musées et sites : Agde –Avignon (Musée Lapidaire) - Beaucaire (Le Mas des Tourelles) – Béziers (Ensérune) - Bordeaux (Musée de l'Aquitaine)
- Châlons sur Saône - Châtillon sur Seine - Lattes (Hérault) - St Romain en Gal
- ... et Le Fâ à Barzan (près de Royan)...etc.

NDLR (1) une coutume qui reste toujours d'actualité !
(2) ne serait-ce pas là l'origine de l'expression «prendre une biture» ?



Dans Liace Magazine N° 93, l'article de notre ami René Delrieux consacré à la Princesse de Vix, semble avoir intéressé de nombreux lecteurs. L'un d'eux (Mary Lallemant) nous apporte quelques précisions très précieuses sur les fouilles entreprises au Mont Lassois. Nous l'en remercions vivement. B.M.

«Rendons à César…»

1) Le site de Vix :

L'inventeur de la tombe de la Princesse de Vix, découverte en janvier 1953, est en réalité Monsieur Maurice Moisson, un agriculteur domicilié à Vix, qui participait aux fouilles entreprises au pied du Mont Lassois sous l'autorité de René Joffroy (et non Jouffroy comme mentionné dans l'article), professeur de philosophie et Conservateur du Musée de Châtillon-sur-Seine.

Maurice Moisson avait poursuivi les fouilles du tumulus où reposait la Princesse malgré les intempéries et l'avis contraire de M. Joffroy. Mi-agriculteur, mi-fouilleur, Maurice Moisson (décédé en 1980) s'obstinait à gratter un tumulus. René Joffroy déclara alors : «c'est un tumulus qui a été arasé et il ne reste rien». Il suggéra d'abandonner cette fouille, de ne plus s'occuper de cette taupinière. Mais Maurice Moison a persévéré.

Une plaque commémorative lui est dédiée sur un pilier d'entrée du cimetière Saint-Marcel au sommet du Mont Lassois où il est enterré.

2) Le commerce au Mont Lassois.

Cet oppidum celtique était une plaque tournante sur la route de l'étain qui allait par la Seine, la Saône et le Rhône, et non par voie terrestre, des Iles Britanniques vers les ateliers de bronzier étrusques et grecs d'Italie.

Des travaux entrepris sur deux semaines en 1991 et 1992, ont mis à jour une enceinte quadrangulaire de 23 m de côté, avec une entrée orientée vers le Mont-Lassois. De chaque côté de cette entrée, on trouve 2 statues probablement d'époque celtique : l'une représente une divinité assise en tailleur, l'autre figure un guerrier assis les genoux remontés vers le torse.

Le monument entouré d'un fossé d'une profondeur de 1,50 m serait un sanctuaire celtique contemporain de la tombe de Vix.

Les travaux ont été menés par Bruno Chaume, Walter Reinhard, un allemand spécialiste de l'âge de fer et Laurent Olivier chercheur à l'université de Cambridge.

Mary Lallemant

Ecrivez nous, faites nous part de vos réactions à un article paru dans Liace, racontez nous votre quotidien, que pensez vous du métier de Chef d'établissement : votre point de vue nous intéresse !

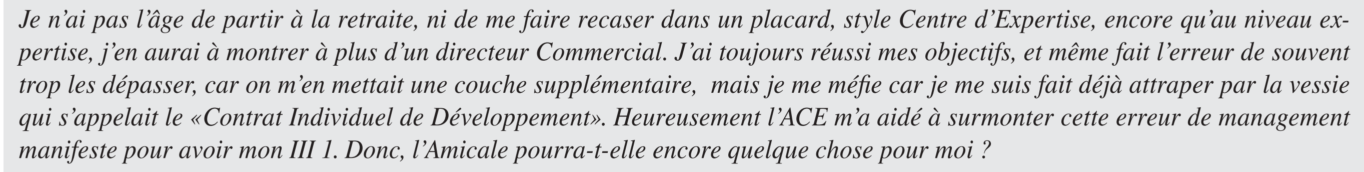
«PERDU DE VUE, OU LE BLUES DU CE III1»

Voici la triste histoire d'un Chef d'établissement de «petit Bureau» qui doute de la pérennité de sa fonction dans le futur Terrain, qui n'est pas, loin s'en faut, un «Terrain de Jeux». Une lettre reçue au siège de l'ACE, au Foyer de Cachan, qui est le Foyer des Orphelins de La Poste et de France Télécoms. (!)

Au secours ! Jacques Pradel ! Où suis-je, où vais-je, dans quel état j'ère ?
Que vais-je devenir ? On ne me dit rien : ni ma hiérarchie, ni les syndicats.
Mais que fait l'ACE ? Est-elle en passe de devenir l'Amicale des Chercheurs d'Emplois ?
Je suis Chef d'établissement de Bureau de Poste de Plein Exercice (et de l'exercice quotidien parfois funambule) depuis une dizaine d'années, et j'aime mon métier.

Mais j'ai du louper un épisode de la «Revanche des Sites», car apparemment mon site semble ne plus intéresser personne. Non seulement j'ai l'impression de rester au «bord du chemin», mais d'être même au fond du ravin.

Et je ne plaisante pas : je dors mal, je ne me sens plus motivé et l'avalanche de notes, de mails, me glace d'effroi : d'accord je ne suis peut-être pas une étoile, mais dans une galaxie nébuleuse comme le Groupe (quel terme trompeur !) La Poste, je dois être inscrit déjà sur la liste noire des futurs abonnés absents.



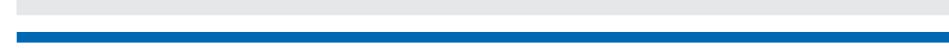
Je n'ai pas l'âge de partir à la retraite, ni de me faire recaser dans un placard, style Centre d'Expertise, encore qu'au niveau expertise, j'en aurai à montrer à plus d'un directeur Commercial. J'ai toujours réussi mes objectifs, et même fait l'erreur de souvent trop les dépasser, car on m'en mettait une couche supplémentaire, mais je me méfie car je me suis fait déjà attraper par la vessie qui s'appelait le «Contrat Individuel de Développement». Heureusement l'ACE m'a aidé à surmonter cette erreur de management manifeste pour avoir mon III 1. Donc, l'Amicale pourra-t-elle encore quelque chose pour moi ?

Mes enfants sont scolarisés dans la commune de ma résidence administrative, ma femme y occupe un emploi, et j'utilise le seul avantage en nature réel qui m'est consenti, à savoir l'appartement de fonction ce qui me fait quand même une rémunération supplémentaire d'environ 500 euros. Vais-je avoir droit à une indemnité de délocalisation, ou bien est-ce que je vais être obligé d'aller travailler à L'Ile Maurice pour 160 euros par mois ? Est-ce que je dois faire construire une maison, et si oui, dans quelle commune ? Ma santé vacille et bien que le Médecin de Prévention m'ait trouvé apte, je doute de pouvoir continuer dans cette situation inconfortable.

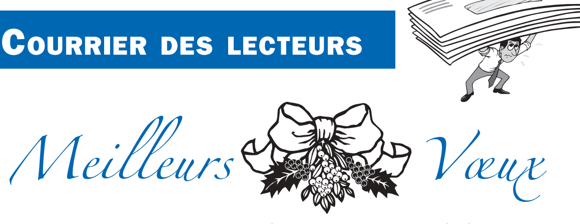
Ma hiérarchie souffre «d'autisme managérial» et le DGP ne me regarde pas dans les yeux quand il fait mon entretien d'appréciation, quand je lui parle de mon devenir. J'ai appelé les syndicats, mais depuis que je sais qu'ils sont payés par La Poste, j'ai l'impression d'écouter «la voix de son maître», alors qu'eux, nos fameux représentants peuvent passer des VPP spéciales «syndicats» : merci camarades. La Poste vous en sera éternellement reconnaissante. De qui se moque-t-on ?

Pour une entreprise qui se targue d'être un média de communication, il faudrait être plutôt médium pour y voir clair. Oh bien sûr, je rencontre des gens heureux, mais qui ne vivent pas sur la même dimension postale que moi, et qui me disent, avec la franchise d'un arracheur de dents, soit confiant, La Poste est une boîte formidable, surtout pour ceux des Directions, et tu n'as pas à t'inquiéter. Mais alors que l'on me dise oui ou m…. (Cambronne !) tout de suite et que j'en fasse mon parti. Il est bien connu que l'on a peur de ce que l'on ne connaît pas, alors pitié !

Monsieur le Président Bailly, arrêtez de parler un langage que je ne comprends pas et regardez-moi en face, moi qui vends des timbres et des produits financiers tous les jours pour alimenter le Chiffre d'affaires qui fait notre paye, et dites moi clairement si j'ai encore des convergences avec les compétences que vous m'avez reconnues jusqu'à maintenant…



Jean Alone. Bureau de Poste temporaire. Pour m'écrire, l'ACE fera suivre mon courrier en poste restante, s'il en reste une !



Meilleurs Vœux

A l'adresse de M. JP BAILLY, Président Directeur Général de La Poste :

Nos meilleurs voeux, Monsieur le Président.

Monsieur Jean-Paul Camo, en cette fin d'année,
Dans un style aigre-doux, décide de supprimer
Les «très gros» avantages qui nous étaient donnés
Pour alléger les charges [insupportables] que vous devez gérer.

Artisans du passé, nous aurions aimé croire
Tenir une autre place, dans cette longue histoire
D'une Poste travailleuse où vous avez maintenant
L'honneur de détenir le siège de Président.

S'il est un exercice hautement périlleux,
C'est de choisir les mots pour présenter ses voeux.
Les vôtres sans nul doute, sont très économiques
Et bien dans le droit fil de votre politique.

Pour que vivent ces liens qui ont toujours unis
La Poste aux personnels d'hier et d'aujourd'hui
Peut être fallait-il, dans vos civilités,
Mettre moins de commerce...et plus d'humanité.

Entre les normes IAS qui doivent être intégrées
Et les mesures nouvelles de comptabilité
Aucun mot souhaitant une bonne santé
A votre Personnel, actif ou retraité.

Vous avez su bannir tous les propos qui fâchent,
Tel le pouvoir d'achat qui ici ferait tâche,
Et ne pas écrire que, faute de résultats,
Nos «chères» pensions devront... demeurer en l'état.

Entre l'étau des taux, notre avenir s'étiole
Mais nous avons encore le droit à la parole.
Un jour le temps qui passe aura raison de nous,
Mais il en reste assez pour qu'on s'adresse à vous.

Nous osons dire enfin, privilège de l'âge,
Et n'y voyez ici pas l'ombre d'un outrage,
Que ce que nous voulons en un vers se résume :
Jouir de son vivant mieux qu'à titre posthume.

Qui ne dit rien consent, affirme un vieil adage,
C'est pourquoi nous avons transgressé les usages.
Et si notre propos a un ton dérangeant
C'est pour rendre justice à vos anciens agents.

L'année est avancée, le temps des voeux est loin.
Mais il n'est pas trop tard, si vous le voulez bien
Pour accepter les nôtres, de loin plus avenants :
Que votre année soit belle, Monsieur le Président.

Joseph DESRAMAUT,
Un retraité très...très... attaché à LA POSTE

D'UN OCTOGENAIRE A UN AUTRE

Voilà ce que nous avons reçu de notre ami Jacques DEMOULIN en réponse au poème de notre responsable «retraités» de la région Nord / Pas de Calais, Joseph DESRAMAUT :*

Notre ami Desramaut a parfaitement dit
Tout ce que, comme lui, nous avons en l'esprit.
Ces lignes bien châtiées, nous les aurions écrites
Car en termes choisis, ces choses là sont dites !

Pour ce faire, cependant, il y faut du talent . . .
Et de l'humour aussi. En avons-nous autant ?
Que le postier poète ? Hélas, sûrement pas !
Mais faut-il pour autant ne pas oser un pas ?

Le pas de l'amitié que l'on doit à tous ceux
Qui, comme nous, longtemps ont œuvré de leur mieux,
A faire du «P» de Poste, une belle épigraphe
Avec le «T» des autres, télé . . . phone ou graphe.

En guise de réponse, risquons nous donc, au moins
A poser simplement quelques alexandrins.
Chez nos amis postiers c'est comme une tradition :
Il est recommandé d'accuser réception !

Jacques d'Ardenne.

Et la rédaction d'ajouter :

Que de talents cachés !!
Et d'amitié pérennisée,
Dans ces deux associations
Pour lesquelles nous œuvrons !

*** Ancien Président Général (1979 à 1983) de l'Amicale qui couvrait les deux associations poste et télécommunications**

LETTRE DE REMERCIEMENT A MONSIEUR BAILLY

Monsieur Bailly, Cher collègue, (on se croirait à la tribune de l'Assemblée Nationale)

Tout d'abord un grand merci pour votre pensée généreuse ! J'ai voulu lire Liace N° 93 avant de vous écrire. J'ai pris connaissance des pages 7 à 14 dans lesquelles j'ai récolté quelques enseignements sur le nouveau métier de Receveur. Je dois avouer que je suis heureuse d'en avoir terminé. J'ai lu aussi les nouveautés, mais j'ai été quelque peu perdue dans toutes ces abréviations. Par contre, j'ai apprécié dans les pages du retraité : «Et si ce n'était pas un rêve» – remède anti-amertume-, mais surtout «La Princesse de Vix» de M. René Delrieux, aussi l'histoire du berger et des moutons. J'ai retrouvé notre centenaire déjà parue dans l'ANR. Je passe sous silence l'histoire du Directeur et le décès du préposé. Eh ! Oui il existe encore malheureusement ce genre de sans cœur, c'est triste ! Enfin pour terminer sur une note un peu plus gaie, je vous dirai que les géraniums et les fuchsias boutonnent, que j'attends avec impatience d'en voir la couleur. Le parterre a été, ces jours derniers, remis en ordre, cela change car c'était devenu une forêt vierge.

Je vous envoie avec ma gratitude mon meilleur souvenir. Puis-je vous charger de présenter également mon bon souvenir à M. et Mme Basselet et à M. R.Delrieux, je vous en remercie d'avance.

De temps en temps, je regarde la photo d'ensemble avec plaisir. Elle me conforte. J'oubliais. Si par hasard un déplacement vous amenait dans les parages la porte est grande ouverte (je mens –prudence-). Je vous ouvrirai la porte avec plaisir.

Avec toute mon amitié.

Madame Julie BLAMAUD
59390 LYS LEZ LANNOY

NDLR : Vous l'aurez compris cette missive était adressée non pas à Jean-Paul BAILLY, Président du groupe La Poste (il en a assez reçu !!!), mais à Claude BAILLY, Délégué Départemental des retraités du Nord !!!.
Si Liace a voulu publier cette lettre, c'est parce qu'elle représente bien les valeurs que véhicule notre amicale et sa section des retraités, valeurs faites d'amitié, de convivialité et de solidarité. Une lettre qui fait chaud au cœur, surtout quand on sait que son auteur, Madame Blamaud, est une petite jeunette de 98 ans. Merci, Madame Blamaud, vous aussi vous nous confortez.

CLAUDE RAYMOND



Xavier ROUX de la GMF et le regretté Jean-Pierre ANDRY, Président National de l'époque, signent le contrat de protection juridique sous le regard de Claude RAYMOND (au centre).

Hélas, encore une disparition brutale. Claude Raymond est décédé le 1er Avril 2005, à 70 ans, d'une crise cardiaque. Au Congrès de Roquebrune, en 1995, il m'avait parlé de ses futurs loisirs de retraité. Sportif, grand ami de la nature, il se passionnait pour l'étude de la faune et de la flore des Pyrénées.

Avec son fidèle ami Bernard Navailles, ils avaient fortement contribué à la relance et au développement des notre Association dans la région Midi-Atlantique. Mais surtout, ils furent les précurseurs du contrat d'assistance juridique pour les Chefs d'Etablissements.

En effet, c'est à partir d'une expérience au niveau local avec la G.M.F., que nos 2 Landais ont pu proposer au Bureau de l'ACE d'envisager un contrat de groupe au niveau national.

Et le 8 décembre 1994, lors de la signature de ce 1er contrat entre la G.M.F. et l'ACE, Claude Raymond – malgré sa modestie et sa discrétion-était présent aux côtés de Xavier Roux (GMF) et de Jean-Pierre Andry (Président national de l'ACE).

Merci à Bernard Navailles d'avoir associé à ses condoléances personnelles, présentées de vive voix à Madame Raymond, celles de tous les amicalistes qui ont connu Claude et qui conserveront de lui le souvenir d'un militant responsable, solidaire et efficace.

Bernard Moreau

PAUL CAMAIL C'ETAIT NOTRE AMI, C'ETAIT MON AMI,

Paul CAMAIL, délégué régional retraités Midi Pyrénées est décédé le 7 avril dernier lors d'un voyage au Maroc.

Au cours de sa carrière, il exerce les fonctions de formateur au centre de TOULOUSE, où parmi ses élèves, à une époque, se trouve celui qui deviendra notre actuel Directeur Général du courrier, Raymond REDDING. Au congrès de RONCE LES BAINS en 2003, ce dernier rendra un vibrant hommage à son formateur présent dans la salle et ému jusqu'aux larmes.

Paul, homme de dialogue et de contact devient receveur à TOULOUSE LALANDE en 1976 puis en SEINE MARITIME avant de rejoindre LYON PRESQU'ILE en 1983. Il est ensuite promu à NANTERRE PREFECTURE en 1989 et c'est à MONTPELLIER ESPANOVE qu'il termine sa carrière en 1995.

Il se retire alors à TOULOUSE, ville où il se sentait chez lui.

Selon sa volonté, il repose désormais à FREJUS près des siens.

A ses obsèques, l'Amicale était fortement représentée par les collègues des régions de MIDI ATLANTIQUE et MEDITERRANEE.

A sa maman, à son épouse, à ses fils et ses petits enfants, nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Adieu l'ami !

Paul FRIDLANDER
Bureau national des retraités

BUREAU NATIONAL OU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	PRENOM	QUALITÉ	ADRESSE 1	ADRESSE 2	CODPOSTVILLE	TÉL.	FAX	PORTABLE	BN	CA	COMMISSION
AMALRIC	Alain	Directeur CC	Centre Courrier		31776 COLOMIERS Cedex	05 61 15 91 65		06 79 61 93 63		CA	
BERILLON	Pascal	Directeur CDIS	Bordeaux Docks		33028 BORDEAUX CEDEX	05 56 69 24 71		06 08 84 71 77		CA	
BRETHOME	Dominique	C.E La Poste			33510 ANDERNOS LES BAINS	05 56 03 94 81	05 56 03 94 89	06 08 61 24 94		CA	
BREZELLEC	Marcel	C.E La Poste	Grenoble Jean Perrot	BP2344	38033 GRENOBLE Cedex 2	04 76 25 99 91	04 76 25 99 94	06 86 96 10 37		CA	
BROCH	Pierre		Chemin des Vignes	route de Sorède	66700 ARGELES / MER	04 68 95 85 65				CA	
BRUZAT	Christian	Directeur	Centre Courrier		76750 BUCHY	02 32 80 84 70	02 32 80 92 97			CA	
BURLION	Georges	Directeur CC	Reims Boulingrin	rue Andrieux	51084 REIMS CEDEX	03.26 50 58 10		06 16 02 73 19		CA	
DELAGNES	Claude	C.E La Poste			46200 SOUILLAC	05 65 27 51 88	05 65 27 51 81	06 08 46 62 05		CA	
DUCROCQ	Damien	Directeur CTM	Lille Centre d'appels	20 rue du Ballon	59035 LILLE CEDEX	03 20 13 36 45	03 20 13 36 31			CA	
GARINET	Noël	Directeur CC	Candé CDIS	BP 500041	41121 CANDE SUR BEUVRON CEDEX	02 54 79 37 91	02 54 79 37 95	06 08 15 18 27		CA	
GRASCOEUR	Jean Jacques	Directeur	Centre Courrier		22330 COLLINEE	02 96 31 42 08	02 96 31 42 03			CA	
GROIX	Gaëtan	C.E La Poste	Gd Quevilly Pal		76120 GRAND QUEVILLY	02 35 18 22 70		06 81 23 60 20		CA	
LOISEAU	Christian	C.E La Poste		Paris Tahiti	75571 PARIS CEDEX 12	01 56 95 46 65				CA	
MAREBE	Henri	C.E La Poste			97112 GRAND BOURG	05 90 97 65 71		06 90 53 34 19		CA	
PARRA	Jean Pierre	CE La Poste	Montpellier Comédie	9 passage Bruyas	34038 MONTPELLIER CEDEX 1	04 67 60 07 55		06 73 65 94 89		CA	
PICQ	Pierre	Directeur CC	Bron CC	1 rue de 35e Régiment d'Aviation	69671 BRON CEDEX	04 72 14 19 60	04 72 14 19 66			CA	
REY	Joseph	Directeur CC	Lyon 8	153 rue du Pr Beauvisage	69355 LYON CEDEX 8	04 72 78 48 01		06 08 36 42 12		CA	
AYMARD CEZAC	Nathalie	C.E La Poste	Bureau Gd Public		37540 SAINT CYR SUR LOIRE	02 47 85 46 53		06 24 63 34 78	BN	CA	GP
BES	Alain	C.E La Poste	31 route de Plozevet		29710 POULDREUZIC	01 40 78 02 72		06 88 27 46 76			
BLETTERIE	Jacques	Directeur CC	Emerainville CDIS	BP 19	77313 MARNE LA VALLEE CEDEX 2			06 83 52 88 44	BN	CA	Courrier
BON	Daniel	C.E La Poste			81150 MARSSAC SUR TARN	05 63 55 41 28		06 08 47 64 49	BN	CA	GP
BRIAR	Franck	Directeur	Centre Courrier		41106 VENDOME CEDEX	02 54 67 40 83		06 72 68 51 68	BN	CA	Courrier
BRUN	Pascal	Directeur CC	Fréjus CC	BP 200	83608 FREJUS CEDEX	04 94 17 60 94	04 94 17 60 91	06 08 64 29 12	BN	CA	Courrier
CHATELET	Pierre			14 rue Maurice Barrès	57380 FAULQUEMONT	03 87 94 22 05	03 87 94 22 05	06 82 29 40 70	BN	CA	Internet
CHOLIN	Gérard	Trésorier ACE	Parc des Rougemonts	20 avenue des Chataigniers	77140 MONCOURT FROMONVILLE	01 60 55 19 17			BN	CA	Trésorier Adj.
COUGNON	Jackie	Directeur	Centre Courrier		64270 SALIES DU BEARN	05 59 65 09 84	05 59 65 09 89	06 88 06 09 24	BN	CA	Courrier
DAIGNEAU	Marc			3 avenue Louise	44500 LA BAULE	02 40 60 70 03	02 40 60 70 03	06 81 14 84 32	BN	CA	Président Retrait.
DORE	Raymond			27 rue Ntre Dame des Prés	43100 BRIOUDE	04 71 50 40 20		#REF!	BN	CA	

NOM	PRENOM	QUALITÉ	ADRESSE 1	ADRESSE 2	CODPOSTVILLE	TÉL.	FAX	PORTABLE	BN	CA	COMMISSION
GAGNARD	Patrick	C.E La Poste	Dijon Clemenceau	BP 5	21071 DIJON CEDEX	03 80 72 94 88		06 87 84 53 55	BN	CA	GP
HIRSCH	Thierry	Directeur CC	39 av. du 8e Rég. des Hussards	Quartier Plessier	68132 ALTKIRCH Cedex	03 89 08 97 52	03 89 08 97 54	06 74 02 03 50	BN	CA	Courrier
HOCHEDEZ	Lucien	C.E La Poste	St Omer Gd Public	BP 338	62505 SAINT OMER Cedex	03 21 38 82 70	03 21 38 67 99	06 08 61 60 75	BN	CA	RH/Resp Pénale
LE FOULGOC	Christian	C.E La Poste	4 rue des Sports		56550 BELZ	02 97 55 35 25	02 97 55 24 37		BN	CA	Rédacteur Liace
MARTIN	Christian	CE La Poste	Troyes T. de Champagne	BP 375	10025 TROYES CEDEX	03 25 43 77 50	03 25 43 77 64	06 33 40 94 92	BN	CA	GP
MATTIUSSI	Huguette	C.E La Poste	Paris Clichy	61/63 rue de Douai	75436 PARIS CEDEX 09	01 44 91 82 07	01 43 56 96 10	06 14 23 05 01	BN	CA	Secrét. Générale
MAYET	Jean			17 rue Barchalot	64200 BIARRITZ	05 59 23 02 00		06 80 66 01 62	BN	CA	
MOELLIC	Jean Pierre	DSEM ATM	Villeurbanne	1 rue H. Kahn	69623 VILLEURBANNE CEDEX	04 72 69 25 41	04 50 52 39 36	06 87 86 01 00	BN	CA	Président MTSI
MONCHET	Françoise		164 Rte de Cassel		59630 LOOBERGHE	03 28 29 81 54		06 88 13 00 17	BN	CA	
MOREAU	Bernard			38 Rue du Gal Fauconnet	21000 DIJON	03 80 73 41 73	03 80 73 41 73		BN	CA	Communication
MORTIER	Jean Claude	Secrétariat		10/12 rue Poullot	51100 REIMS	03 26 87 09 67	03 21 10 58 61		BN	CA	
NEVEUX	Sylviane	Directeur CC	Vitry le François		51308 VITRY LE FRANCOIS CEDEX	03 26 62 12 21		06 82 05 02 65	BN	CA	Courrier
PACAULT	Bernard	Directeur CC	ZA Hinteralspach	10 rue de la Scierie	68240 KAYSERSBERG	03 89 78 42 46	03 89 78 42 49	06 81 93 43 15	BN	CA	Trésorier Nat.
PEPIN	Françoise			28 rue du Viaduc	77250 VENEUX LES SABLONS	01 60 70 14 79	06 08 58 86 12	06 08 43 17 12	BN	CA	Secrét. Administ.
PONSY	Luc	C.E La Poste		Nîmes Debussy	30903 NÎMES Cedex 2	04 66 68 72 11	04 66 68 72 13	06 83 47 67 93	BN	CA	GP
RHAMI	Fabien	CE La Poste	17 rue A Milon	BP 46012	35761 SAINT GREGOIRE CEDEX	02 99 68 88 58	02 99 68 78 09	06 89 40 37 72	BN	CA	GP
RIPOLL	Dominique	C.E La Poste	2 rue de La Poste		91800 BRUNOY	01 60 47 93 11		06 83 40 63 99	BN	CA	GP
ROULETTE	Yannick	Directeur	Centre Courrier		85800 St GILLES CROIX DE VIE	02 51 60 00 20	02 51 60 00 24	06 11 54 62 90	BN	CA	Courrier
SAUVAGE	Jean Luc		71 rue G. Pompidou		59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN	03 20 50 03 06		06 18 22 75 85	BN	CA	
STEBIG	Doris	C.E La Poste		Cahors RP	46010 CAHORS Cedex	05 65 23 35 06	05 65 23 35 03	06 80 32 51 27	BN	CA	Président Nat.
TANTOT	Roger	Directeur CDIS	CDIS	14 avenue du Douard	13715 AUBAGNE CEDEX	04 42 82 46 31		06 85 90 67 25	BN	CA	Courrier
VEDRENNE	Roland	Directeur CC	Courrier/Colis		19300 EGLETONS	05 55 93 99 41	05 55 93 99 43	06 18 22 75 85	BN	CA	Courrier
WENDLING	Roland			2 rue du Herrenstein	67330 NEUWILLER LES SAVERNE	03 88 70 33 47		06 07 99 46 46	BN	CA	Fichier
BOZZOLA	Annie	C.E La Poste	Paris Mercoeur	80 rue L. Frot	75536 PARIS Cedex 11	01 44 93 86 51	01 43 79 06 66	06 13 27 02 25	Com		Communication
BES	Alain	CE La Poste	31 rue de Plozevet		29710 POULDREZIC	02 98 51 55 72		06 88 27 46 76	Com		
CROUZET	Robert	C.E La Poste	6 Bd Soubeyran		48009 MENDE Cedex	04 66 49 44 60	04 66 49 44 81		Com		Communication
BRISBART	Philippe	Directeur	Centre Courrier		59380 BERGUES	03 28 65 97 04	03 28 65 97 09		Com		Communication
DEBRICON	Sylvie	Directeur Courrier	Centre Courrier Lyon 09	4 place du Marché	69263 LYON CEDEX 09	04 72 53 77 24	04 72 53 77 28		Com		Communication
GUILLOTEAU	Jean Pierre	CE La Poste	3 Bd Blossac		86100 CHATELLERAULT	05 49 20 01 62			Com		Communication

A noter sur vos tablettes

Conseil d'Administration

La liste complète des membres de Conseil d'Administration est reprise dans ce Magazine

Présidents Départementaux

** Cher :*
Jocelyne DOUCET
18700 AUBIGNY SUR NERE
Tél. : 02 48 81 53 59
Fax : 02 48 81 53 60
Port : 06 81 60 71 71

** Corrèze :*
Jean Marc BRUGERE
Bureau Gd Pub
19300 EGLETONS
Tél. : 05 55 93 99 31

** Maine et Loire*
Jérôme FORVEILLE
49124 St BARTHELEMI D'ANJOU
Tél. : 02 41 21 00 94

** Manche :*
Xavier BERTHELOT
Bureau Gd Pub
50240 SAINT JAMES
Tél. : 02 33 89 80 40
Fax : 02 33 89 80 49
Port : 06 76 17 89 89

** Meuse :*
Christelle VIERRE
Bureau Gd Public
55300 SAINT MIHIEL
Tél. : 03 29 89 02 88

** Nièvre :*
Gilles DIDIER
Varennes Vauzelles CDIS
58640 VARENNES VAUZELLES
Tél. : 03 86 71 84 31
Port : 06 81 67 19 01

** Pas-de-Calais :*
Lucien HOCHEDEZ
Coordonnées : voir liste du BN

** Bas-Rhin :*
Joseph RUIZ
Strasbourg Marseillaise
BP 90012
67094 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 38 52 35 65

** Paris-Nord :*
Cyril MONDET
Paris Clignancourt
75018 PARIS

** Deux Sèvres :*
Jacques VERDON
79160 COULONGES SUR AUTIZE
Tél. : 05 49 06 10 49

** Martinique :*
Chantal COMMERCY
Fort de France RP Gd Pub
97200 FORT DE FRANCE
Tél. : 05 96 60 87 87

Changement d'adresse :

** Puy de Dôme :*
Jean François BERTIN
16 place des Dômes
63802 COURNON D'AUVERGNE CEDEX
Tél. : 04 73 69 92 01
Fax : 04 73 69 92 20

** Côte d'Or*
Patrick GAGNARD

** Indre et Loire*
Nathalie AYMARD CEZAC

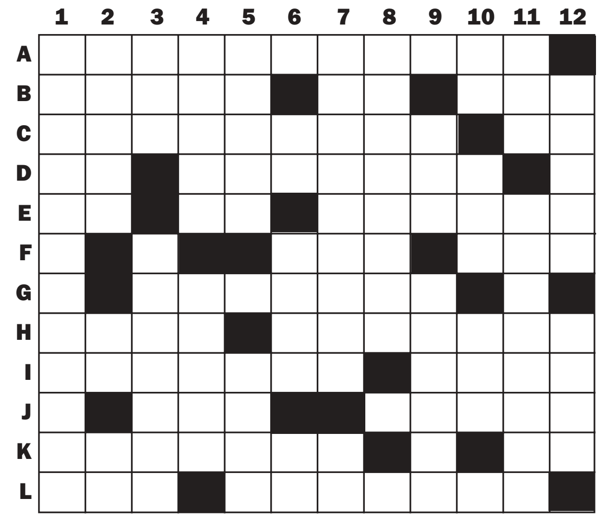
** Tarn :*
Daniel BON
Coordonnées : voir liste du BN

LIACE MAGAZINE :
Publication trimestrielle éditée par l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste
BP N° 50004 - 94231 CACHAN CEDEX
Téléphone/Fax : 01 46 64 20 84
E.mail : acelaposte@wanadoo.fr
Internet : http//www.ace-poste.com
Dépôt légal juillet 2005
CPPAP 0904G 82140 - ISSN 1167-5772

Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE
Abonnement 1 an 4 numéros = 7 euros

Directeur de la publication : Doris STEBIG
Rédacteur en chef : Christian LE FOULGOC
Réalisation, mise en page et impression :
TechnoPrint - BP N° 70077
57602 FORBACH CEDEX

MOTS CROISÉS



Horizontalement

A Qui doivent être mises à exécution
B Empereur d'Ethiopie - Service de police - Partie superficielle de la terre
C Il est trempé dès le matin - Zeus l'envoya paître.
D Parcouru - Dans le Nièvre
E Champion - Dieu du Ciel dans les langues sémitiques - Parvenu à se faire accorder ce qu'il voulait
F Massue de gymnastique - Posés
G Larmoyants
H Fin de confusion - Autrefois, commandants de régiment
I Araignées - Echassier
J Opération postale - Dépolir
K Chercheras à connaître les intentions de quelqu'un - Vieux do
L Sur le calendrier - Qui aime divertir

Verticalement

1 Actions d'enclore
2 Rat palmiste - Fine lame (phonétique) - Ne croit pas en Dieu (phonétique)
3 Le moi - La Fontaine la mit en scène
4 Sans chaleur c'est impossible que le rôti…. - Il se laisse duper
5 En Corrèze - Plaisantera
6 Patron - Bambin - Après midi
7 Petites chapelles - Retenu
8 Vils
9 Tolite - Couche
10 Sur un diplôme - Fils de Noë - Avare
11 Personnel - Engin de terrassement
12 Plante aquatique - Est utile

MOTS CROISÉS SOLUTION DU N° 93

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	I	M	B	R	A	G	E	S	■	S	T
2	E	M	I	T	■	G	E	M	I	N	E	E
3	M	A	S	S	E	U	R	S	■	O	R	L
4	P	M	E	■	N	E	E	■	A	M	I	E
5	S	S	■	R	T	T	■	L	I	E		■
6	P	■	H	E	R	S	E	R	■	N	U	S
7	A	L	I	C	E	■	G	E	N	E	S	E
8	R	E	S	U	R	G	I	■	O	S	E	S
9	T	A	T	E	■	A	D	E	R	■	S	A
10	I	■	O	S	T	R	E	I	D	E	■	M
11	E	I	N	■	E	E	■	R	■	M	I	E
12	L	O	E	S	S	■	T	E	R	S	E	■

Le mot à trouver : **ADISPO**

Besoin de repères pour choisir votre assurance ?

PUBLICIS DIALOG - Crédit Photo : Getty Images

GMF, 1ÈRE MUTUELLE D'ASSURANCE DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

Quand on cherche la meilleure assurance pour sa vie privée, c'est important de ne pas se tromper. A la GMF, nous vous connaissons bien car nous accompagnons vos projets depuis plus de 70 ans. Et bien vous connaître, c'est mieux vous assurer. La preuve : vous êtes déjà 2,5 millions d'agents du Service Public à nous avoir choisis. Pour en savoir plus, contactez-nous ou rendez-vous dans une agence GMF Conseil.





www.gmf.fr



GMF. Assurément humain